



PLAN STRATÉGIQUE 2021-2023

MINISTÈRE DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**PLAN
STRATÉGIQUE
2021-2023**

MINISTÈRE DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-89353-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-87812-4 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

21-070-01-26

MESSAGE DE LA MINISTRE



Monsieur François Paradis

Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

C'est avec grand plaisir que je vous remets le Plan stratégique 2021-2023 du ministère de l'Enseignement supérieur. Le Ministère a été recréé à l'été 2020 pendant la pandémie et il est rapidement devenu essentiel d'amorcer une réflexion stratégique à propos des impacts du contexte socio-sanitaire sur la population étudiante et des conditions favorisant leur persévérance et leur réussite et, ultimement, leur contribution à la prospérité du Québec.

Cette fondation du Ministère nous donne l'occasion d'insuffler un nouvel essor, de centrer sa mission et sa vision sur les défis et les enjeux propres aux ordres d'enseignement sous sa responsabilité et d'instaurer un dialogue plus étroit avec nos partenaires. Ce plan stratégique repose d'ailleurs sur d'importantes consultations, tant sur la réussite que sur la santé mentale des étudiantes et étudiants, qui ont été réalisées au début de l'année 2021 auprès de plus d'une centaine de personnes et d'organisations issues des réseaux de l'enseignement supérieur. Il prend aussi appui sur le rapport *L'Université québécoise du futur* qui m'a été soumis par le scientifique en chef du Québec, M. Rémi Quirion, et qui propose une réflexion nécessaire sur les tendances et les enjeux inhérents à l'avenir de nos universités.

Les choix stratégiques du Ministère sont en accord avec la perspective de priorisation de la relance économique et de l'accroissement de la richesse du Québec dans un contexte postpandémique. Ce plan stratégique de deux ans comprend les prémisses d'une opération gouvernementale majeure qui vise à réduire la rareté de la main-d'œuvre à travers le Québec. Le Ministère s'est ainsi déjà mis en action pour augmenter le nombre de personnes diplômées dans des secteurs stratégiques pour l'économie du Québec (génie et technologies de l'information) et dans les services publics essentiels (santé, éducation, services de garde éducatifs à l'enfance).

D'ici 2026, les établissements d'enseignement supérieur, qui jouent un rôle moteur dans l'essor économique, social et culturel du Québec et de ses régions, contribueront, de façon concrète, à l'effort gouvernemental de mettre à la disposition du Québec 170 000 travailleurs qualifiés supplémentaires qui participeront à son développement et à sa prospérité.

L'accès aux études supérieures pour le plus grand nombre de personnes ainsi que la persévérance et la réussite de tous demeurent des enjeux inhérents à la mission du Ministère et prennent aujourd'hui une ampleur inédite pour permettre au Québec d'accroître ses compétences et de réaliser son plein potentiel et ses ambitions.



Danielle McCann

Québec, mars 2022

MESSAGE DE LA SOUS-MINISTRE



Madame Danielle McCann

Ministre de l'Enseignement supérieur
Édifice Marie-Guyart
Québec

Madame la Ministre,

En tant que sous-ministre de l'Enseignement supérieur, nouvellement nommée par le gouvernement, je vous présente le Plan stratégique 2021-2023 de notre ministère. Il se veut un nouveau départ pour le ministère de l'Enseignement supérieur.

S'il a été élaboré dans une perspective de continuité avec plusieurs objectifs et indicateurs du précédent, il a aussi permis de consolider la mission et la vision ministérielles, de reconsidérer les enjeux inhérents à l'enseignement supérieur et au rôle de celui-ci dans l'économie québécoise et, finalement, de prendre en considération les impacts prévisibles et avérés de la crise sanitaire sur l'atteinte des résultats. Il est le fruit d'une riche collaboration avec les partenaires du réseau de l'enseignement supérieur, condition *sine qua non* du succès de sa mise en œuvre.

Au même titre que l'accès aux études supérieures, la persévérance et la réussite du plus grand nombre, le développement économique du Québec, par le biais de l'intégration des diplômées et diplômés du marché de l'emploi et leur accès à des emplois de qualité, constituent un enjeu majeur de ce plan stratégique. Le ministère de l'Enseignement supérieur accorde ainsi une importance capitale à l'adéquation formation-emploi et vise à offrir une meilleure réponse aux besoins de main d'œuvre et à accroître l'intérêt des clientèles pour les domaines en déficit ou en pénurie. L'ambitieux programme de bourses *Perspective Québec*, représentant un investissement de 1,7 milliard de dollars d'ici 2026, favorisera l'attraction, la persévérance et la réussite des étudiantes et étudiants dans des programmes conduisant à l'exercice de professions en rareté de main-d'œuvre priorisées par le gouvernement.

L'atteinte de tels résultats n'est possible que par une approche inclusive fondée sur la reconnaissance de la diversité des besoins et des personnes et de la pluralité des parcours qui en découle. Cela passe également par le dynamisme de nos établissements d'enseignement supérieur en région, qui agissent non seulement comme pôles d'innovation sociale et économique, mais aussi comme facteurs de maintien et de réussite des jeunes dans leur communauté.

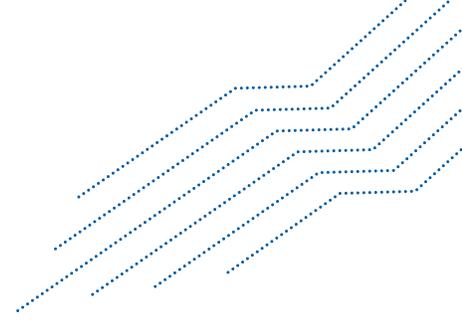
Pour atteindre nos objectifs, tant au bénéfice des étudiantes et étudiants qu'à celui du Québec, une société confiante et résiliente, je sais que je peux compter sur les établissements d'enseignement supérieur, les partenaires de nos réseaux et l'ensemble de ma nouvelle équipe au Ministère.



Paule De Blois

Québec, mars 2022

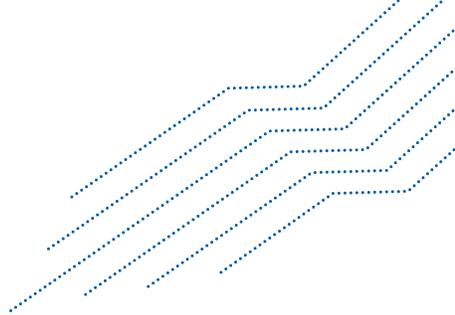
TABLE DES MATIÈRES



MESSAGE DE LA MINISTRE	V
MESSAGE DU SOUS-MINISTRE	VII
L'ORGANISATION EN BREF	1
Mission	1
Vision	1
Valeurs et principes	2
Chiffres clés	3
ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT	5
Contexte externe	5
Les impacts de la crise sanitaire mondiale	5
La nécessité d'un diagnostic partagé	5
Évolution des clientèles et prévision des effectifs	6
La diversité des personnes, des besoins et des parcours de formation	6
Observations et prévisions des effectifs étudiants	7
Accès aux études supérieures	11
Le taux d'accès	11
Les taux de passage entre les ordres d'enseignement	13
Le numérique comme vecteur d'accessibilité	13
L'enseignement supérieur en région	14
L'accessibilité financière et l'endettement étudiant	15
Réussite et diplomation	17
Dans les collèges	17
Dans les universités	18
Des écarts avec certaines provinces canadiennes	19
Diplomation, perspectives professionnelles et besoins de main-d'œuvre	20
Le niveau de scolarité et les perspectives professionnelles	20
L'adéquation formation-emploi, l'économie et l'innovation	22
Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur	24
Plan d'action sur la santé mentale étudiante à l'enseignement supérieur	25
L'Université québécoise du futur	26
Contexte interne	27

CHOIX STRATÉGIQUES	29
Les priorités gouvernementales en enseignement supérieur	29
Opération main-d'œuvre	29
Caractéristiques du plan stratégique	31
Détermination des cibles de résultat et des contraintes inhérentes	31
L'analyse différenciée selon le sexe	32
Enjeu 1 : Le développement économique du Québec	33
Orientation 1	
Accroître l'apport de l'enseignement supérieur à la performance économique du Québec pour accéder à des emplois de qualité	33
Objectif 1.1	
Offrir une meilleure réponse aux besoins du marché du travail	34
Objectif 1.2	
Maintenir le nombre d'étudiantes et d'étudiants au collégial participant à des activités de recherche	35
Objectif 1.3	
Favoriser la rétention de la population étudiante dans les régions	35
Enjeu 2 : L'accessibilité	36
Orientation 2	
Élargir l'accès à l'enseignement supérieur au plus grand nombre de personnes	37
Objectif 2.1	
Accroître le nombre de personnes qui accèdent à l'enseignement collégial et universitaire	37
Objectif 2.2	
Soutenir le déploiement de la formation en ligne	38
Enjeu 3 : La persévérance	38
Orientation 3	
Soutenir l'engagement des étudiantes et étudiants dans les transitions et la pluralité des parcours	38
Objectif 3.1	
Faciliter le passage entre les ordres d'enseignement	39
Objectif 3.2	
Soutenir la réussite des étudiantes et étudiants tôt dans leur parcours	39
Objectif 3.3	
Accroître la réinscription dans les programmes après la 1 ^{re} année au collégial	40
Enjeu 4 : La réussite en enseignement supérieur	41
Orientation 4	
Accroître la réussite des étudiantes et étudiants selon leur parcours de formation	41
Objectif 4.1	
Hausser le niveau de scolarité de la population québécoise	42
Objectif 4.2	
Augmenter la diplomation de l'ensemble des étudiantes et étudiants	43
TABLEAU SYNOPTIQUE	45

L'ORGANISATION EN BREF



Mission

Offrir au plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants des parcours de formation accessibles, flexibles, adaptés à leurs besoins qui leur permettront d'acquérir les connaissances et les compétences utiles à leur réussite personnelle et professionnelle, et de participer activement au développement économique, social et culturel du Québec.

Le rôle de l'enseignement supérieur dans le progrès économique et social du Québec n'a jamais été autant mis en évidence qu'aujourd'hui. Marquée par une croissance soutenue, l'innovation technologique, la faiblesse des taux de chômage et une propagation des pénuries de main-d'œuvre dans la plupart des secteurs de l'activité économique, la dernière décennie a comporté de grands défis pour assurer au Québec la réalisation de son potentiel de développement.

La mission de l'enseignement supérieur conjugue l'accessibilité, la reconnaissance de la diversité, la réussite à différentes étapes de la vie, l'excellence et l'innovation ainsi que l'essor collectif.

Vision

Le Québec est une société apprenante, fortement scolarisée, où les personnes de toutes conditions peuvent accéder, à différents moments de leur vie, à des études supérieures et bénéficier des meilleurs services pour assurer leur réussite et contribuer à son essor collectif sur les plans économique, social et culturel.

À la suite d'une crise sanitaire mondiale dont tous les effets ne sont pas encore connus et maîtrisés, le développement et le rehaussement des compétences seront à l'avant-plan des stratégies de redressement. De plus, devant la perspective imminente d'une forte reprise économique, le Québec ne pourra atteindre son plein potentiel et en faire bénéficier l'ensemble de la population sans une scolarisation accrue des Québécoises et Québécois et une main-d'œuvre hautement qualifiée. Ce sont ces perspectives de développement et de prospérité qui animent la vision stratégique du Ministère.

De plus, cette vision intègre la contribution singulière des collèges et des universités du Québec à la promotion et à l'essor de la francophonie mondiale. L'attraction d'étudiantes et d'étudiants de langue française, provenant d'autres provinces et pays, et la mobilité inverse tant étudiante que professorale représentent un enrichissement tant pour nos réseaux de l'enseignement supérieur que pour la société québécoise tout entière.

Des indicateurs phares

Parmi les indicateurs du plan stratégique, trois ont été choisis pour figurer au tableau de bord gouvernemental. Ils sont considérés comme étant les plus étroitement associés à la mission et à la vision ministérielles :

- le niveau de scolarité de la population âgée de 25 à 64 ans ;
- le taux d'accès aux études supérieures ;
- le taux de diplomation aux études supérieures, collégiales et universitaires.

Valeurs et principes

Les valeurs et les principes d'action et de gouvernance protègent les idéaux que nous voulons atteindre au bénéfice des personnes, des communautés et de la société québécoise dans son ensemble. Ils sous-tendent la mission et la vision du Ministère ainsi que les orientations de son plan stratégique.

Les valeurs liées à la mission du Ministère

- *Les valeurs sociales et individuelles* : l'égalité entre les femmes et les hommes, l'inclusion, l'ouverture à la diversité des personnes et des besoins, la persévérance et le dépassement de soi.
- *Les valeurs inhérentes au système éducatif québécois* : l'universalité, l'accessibilité, l'équité et l'égalité des chances.
- *Les valeurs de l'administration publique québécoise* : la compétence, la loyauté, l'impartialité, l'intégrité et le respect.
- *Les valeurs relatives à l'action ministérielle* : la transparence, la participation citoyenne, l'engagement des communautés, la mobilisation des acteurs et des partenaires des différents milieux ainsi que le leadership ministériel.

Les valeurs organisationnelles

- L'engagement et la considération des personnes dans la réalisation de la mission du Ministère
- L'équité dans toute décision pouvant avoir une incidence sur les personnes et leur développement
- La qualité du travail accompli
- La collaboration entre les personnes et les organisations
- La créativité et l'innovation au service des clientèles, des citoyennes et des citoyens

Les principes d'action et de gouvernance

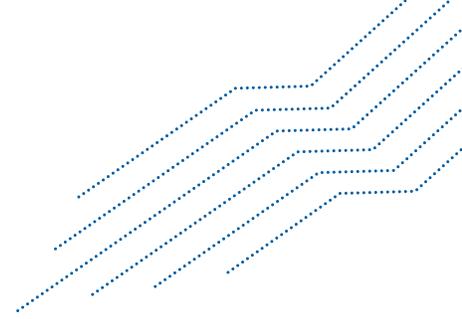
- L'analyse différenciée selon les sexes
- Le partenariat
- Le développement durable

Chiffres clés

CHIFFRES CLÉS	DESCRIPTION
Près de 534 000	Personnes fréquentant le réseau collégial et universitaire au trimestre d'automne de l'année 2019-2020 (informations au 1 ^{er} novembre 2020); 224 878 au collégial et 309 017 ¹ à l'université.
150	Établissements d'enseignement supérieur pour l'année 2019-2020 (informations au 30 septembre 2019); 132 collèges et 18 universités.
29 918	Enseignants au collégial pour la période du 13 août 2019 au 12 août 2020 (informations au 7 janvier 2021) et professeurs à temps plein à l'université au 1 ^{er} octobre 2019 (informations au 1 ^{er} octobre 2019); 19 921 au collégial et 9 997 à l'université.
Plus de 153 000	Diplômes pour l'année civile 2019 (informations au 1 ^{er} novembre 2020); 60 945 au collégial et 92 148 à l'université.
7,9 G\$	Budget global 2021-2022 du ministère de l'Enseignement supérieur.
1,0 G\$	Aide financière aux études accordée en 2019-2020 (prêts et bourses).

1. Étudiantes et étudiants dont le statut d'inscription est régulier ou libre.

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT



Contexte externe

Les impacts de la crise sanitaire mondiale

La crise sanitaire mondiale touche durement et de façon inégale tous les aspects de l'activité humaine, que ce soit du point de vue individuel, relationnel, organisationnel, institutionnel ou collectif. Il est impossible aujourd'hui de mesurer tous les effets de la pandémie, et encore davantage d'en anticiper les conséquences à plus long terme. L'incertitude des perspectives de rétablissement de la situation sanitaire et de redressement économique et social rend l'exercice de planification stratégique d'autant plus complexe. Les choix stratégiques gouvernementaux auront, comme jamais auparavant, une importance pour l'ensemble des citoyennes et citoyens.

La pandémie a néanmoins entraîné l'accélération de plusieurs grandes tendances amorcées au cours des dernières années, dont l'adoption des nouvelles technologies par les entreprises, la numérisation de l'économie et la requalification des travailleurs vers des emplois spécialisés à pourvoir. Au sortir de cette crise sanitaire, le Québec aura besoin, plus que jamais, d'accroître sa productivité, de créer de la richesse par l'innovation, d'appuyer la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et son intégration au marché du travail et de favoriser le développement économique de ses régions. Ces défis sont au cœur des choix stratégiques du ministère de l'Enseignement supérieur et guident immanquablement ses priorités d'action. Le Québec doit être outillé pour saisir toutes les occasions de la relance économique en termes de possibilités de développement et de création d'emplois de qualité pour ses citoyennes et citoyens.

La nécessité d'un diagnostic partagé

À l'enseignement supérieur, la sortie de crise et le retour à une nouvelle normalité exigent une nouvelle lecture des réalités et des besoins des clientèles, et de ceux des établissements d'enseignement qui ont dû déployer imagination et ressources pour continuer d'assurer leur mission. À ce titre, le Ministère a récemment procédé à d'importantes consultations auprès des acteurs et partenaires de l'enseignement supérieur. Celles-ci permettront de mieux aligner les orientations ministérielles sur des objectifs significatifs en matière de réussite.

De concert avec les collèges et les universités, nous devons, au cours des prochains mois, identifier et analyser les impacts de la pandémie sous plusieurs angles :

- les effectifs étudiants, la diversité des clientèles, la pluralité et la continuité des parcours ;
- la persévérance, la réussite et la diplomation ;
- les possibilités et les limites du numérique, notamment la formation en ligne et la compétence numérique ;
- la qualité et les conditions de l'enseignement ;

- la santé mentale ;
- l'insertion professionnelle et sociale des personnes, particulièrement dans le contexte de la relance économique.

Il faut préciser que l'évaluation des conséquences, avérées ou probables, de la crise sanitaire est fondée sur des constats et des projections limités par l'état actuel des connaissances et de son rythme de développement. Il est toutefois évident que les indicateurs économiques du Québec témoignent d'un taux de chômage particulièrement bas ainsi que de besoins importants et multiples de travailleurs qualifiés dans plusieurs secteurs. Cette situation nous pousse à renforcer la contribution de l'enseignement supérieur au développement économique du Québec en préparant la relève et en créant de la richesse pour assurer une relance économique forte et durable, et ce, au bénéfice de l'ensemble de la population.

Évolution des clientèles et prévision des effectifs

La diversité des personnes, des besoins et des parcours de formation

L'évolution des effectifs étudiants à l'enseignement supérieur se caractérise par une diversification croissante de la composition de la clientèle étudiante. Celle-ci résulte de la conjugaison de caractéristiques à la fois démographiques, socio-économiques, culturelles, ethniques, linguistiques et religieuses. Elle est aussi attribuable à la visibilité plus grande des personnes de la diversité sexuelle et de genre, qui favorise leur inclusion dans les communautés étudiantes. L'évolution de l'effectif étudiant découle également de la plus grande accessibilité des établissements d'enseignement supérieur pour les personnes issues de communautés autochtones, les personnes en situation de handicap et les adultes en réorientation professionnelle. Ces clientèles ont considérablement augmenté au cours des dernières années.

La forte hausse de l'effectif étudiant universitaire issu de l'international est aussi un facteur significatif, car cette clientèle a connu un rythme de croissance beaucoup plus élevé que l'effectif étudiant dans son ensemble. Entre 1998 et 2018, l'effectif international a plus que doublé (248 %), tandis que l'ensemble de l'effectif étudiant connaissait une hausse de 36 %.

À cette diversité des caractéristiques des personnes s'ajoute un autre niveau de différenciation, soit celui des conditions personnelles de vie comme la parentalité, la monoparentalité, la nécessité d'avoir un emploi, l'alternance entre les études, le travail et les voyages. Cette diversité a aussi mené les établissements d'enseignement supérieur à adapter leurs services ou à en offrir de nouveaux. Par exemple, le nombre croissant de parents-étudiants a incité plusieurs établissements à revoir l'horaire des cours et à offrir des services de garde sur les campus. Ces initiatives devraient se multiplier au cours des prochaines années et accroître l'accessibilité de l'enseignement supérieur.

Cette dynamique multifactorielle génère une forte discontinuité de la trajectoire éducative des personnes et une grande pluralité des parcours d'études. La diversification des clientèles exige des établissements d'enseignement beaucoup de flexibilité pour répondre aux besoins de formation, notamment en ce qui concerne la formation continue visant, entre autres, la requalification des travailleurs et qui implique le déploiement d'un important portefeuille de formations courtes.

Par ailleurs, le passage à l'enseignement supérieur est une étape charnière de la vie des étudiantes et étudiants. Durant leurs études collégiales et universitaires, plusieurs vivent des épisodes de détresse psychologique ou d'anxiété, qui nuisent au développement de leur plein potentiel.

Les impacts probables de la crise sanitaire sur la population étudiante

Au cours des prochaines années, les impacts de la crise sanitaire pourraient se faire sentir sur le plan des parcours d'études et sur celui de l'organisation des services aux étudiantes et étudiants. Dans le réseau universitaire, celle-ci ne semble pas avoir contribué de façon significative à la hausse du taux d'abandon ou à la baisse des réinscriptions. Bien que certains aient interrompu leur parcours, d'autres ont choisi d'effectuer un retour aux études. La fermeture prolongée de certains secteurs d'activité économique peut avoir incité un bon nombre de personnes à réorienter leur carrière, celles-ci rejoignant ainsi les rangs des personnes empruntant un parcours non traditionnel ou atypique.

La crise sanitaire pourrait aussi avoir des impacts sur la durée des parcours scolaires des étudiantes et étudiants, comme le suggèrent la hausse des mentions « incomplet » au collégial public et celle des inscriptions à temps partiel à l'ordre universitaire. On peut penser que le recours intensif, obligé et imprévu à la formation en ligne a eu des incidences sur la capacité de plusieurs étudiantes et étudiants à poursuivre leur formation à temps plein et à la compléter dans les délais prévus.

Enfin, la crise sanitaire a mis en évidence l'importance de services d'aide accessibles et disponibles, qu'ils soient offerts sur les lieux physiques des campus ou virtuellement. Il est à prévoir que les demandes de services se multiplieront lors du retour généralisé en présence, notamment en matière d'aide psychosociale, d'orientation scolaire et professionnelle, d'accompagnement à la réussite (orthopédagogie, centres d'aide) et de technopédagogies.

Observations et prévisions des effectifs étudiants

Le réseau collégial

Il existe trois types de formation à l'enseignement collégial :

- les *programmes d'études préuniversitaires* ont pour objectif principal de préparer aux études universitaires et sont d'une durée générale de deux ans. En plus des composantes de formation générale, ils comprennent une composante de formation spécifique au programme choisi. Ils mènent à un diplôme d'études collégiales (DEC) ;
- les *programmes d'études techniques* ont pour objectif de préparer au marché du travail, bien qu'ils puissent donner accès aux études universitaires. Ils nécessitent généralement trois ans d'études et comportent au moins un stage pratique en milieu de travail ;
- les programmes conduisant à une *attestation d'études collégiales* (AEC) sont des programmes d'études techniques où ce sont les collèges qui établissent les compétences à atteindre, déterminent les cours et sont responsables de l'évaluation des apprentissages et de la sanction des études.

Le réseau collégial québécois comprend des collèges privés qui contribuent à l'offre de services éducatifs conduisant tant au DEC qu'à l'AEC. Au 1^{er} septembre 2019, on comptait 71 établissements d'enseignement collégial privés, dont 22 collèges agréés aux fins de subvention et 49 collèges non agréés. À l'automne 2019, le Ministère y dénombrait 28 193 étudiantes et étudiants, dont 18 300 dans le réseau privé subventionné (64,9 %) et 9 893 dans le réseau privé non subventionné (35,1 %).

Évolution des effectifs

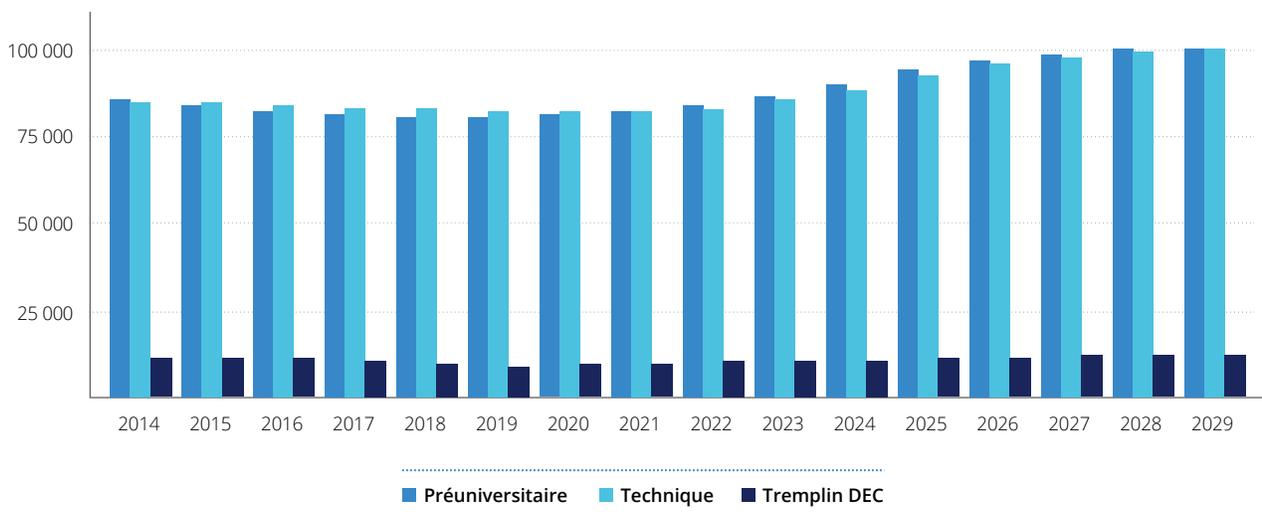
Entre 2014 et 2019, l'ensemble de l'effectif étudiant au collégial a connu une baisse de 4,8 % qui s'est répercutée différemment selon le type de formation. Le Tremplin DEC a baissé de 16,3 %, la formation préuniversitaire de 5,7 % et la formation technique de 2,3 %. Toutefois, les perspectives de croissance pour les prochaines années sont nettement plus favorables.

D'ici 2029, l'effectif global pourrait atteindre plus de 212 000 étudiantes et étudiants, soit une hausse de près de 40 000 personnes (23 %) par rapport à 2019.

Nombre d'étudiants inscrits au collégial au trimestre d'automne selon le type de formation de 2014 à 2019

TYPE DE FORMATION	2014	2015	2016	2017	2018	2019	DIFFÉRENCE
Préuniversitaire	85 437	84 158	82 801	81 539	80 935	80 526	4 911
Technique	84 633	84 556	83 910	83 530	82 906	82 724	1 909
Tremplin DEC ¹	11 027	11 470	11 178	10 698	10 037	9 235	1 792
Total	181 097	180 184	177 889	175 767	173 878	172 485	8 612

Observations 2014-2019 et prévisions 2020-2029 de l'effectif étudiant au collégial selon le type de formation

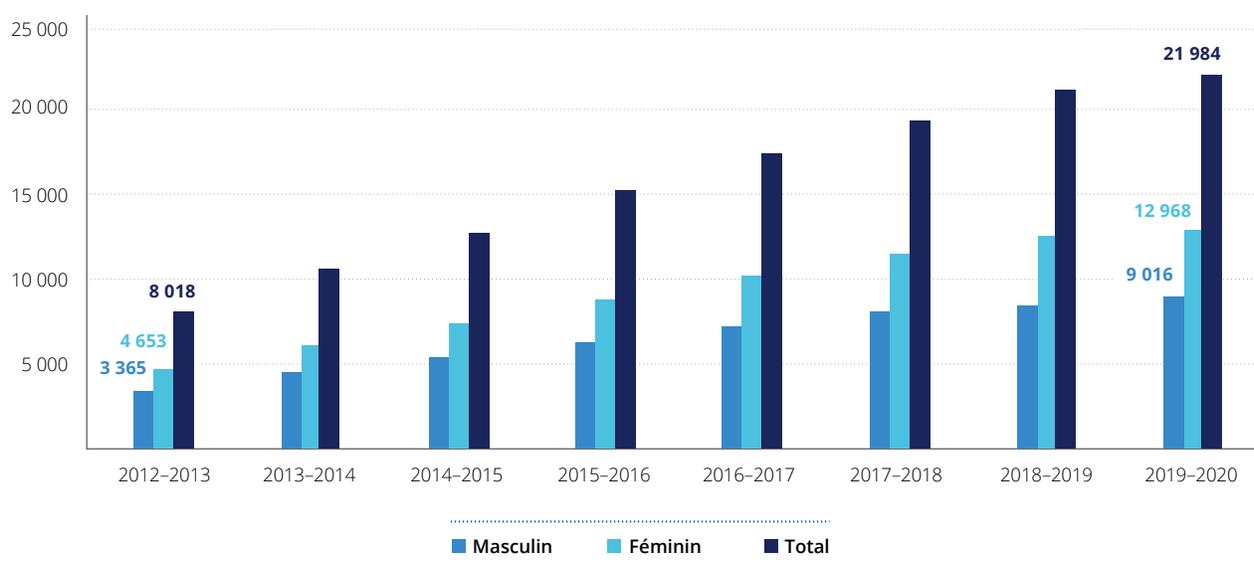


1. Le cheminement Tremplin DEC a pour but de favoriser la réussite en offrant une formation permettant d'entreprendre ou de compléter un programme conduisant au diplôme d'études collégiales.

Les étudiantes et étudiants en situation de handicap au collégial

Depuis l'année scolaire 2012-2013, une déclaration sur la situation de l'étudiant en situation de handicap a été mise en place aux fins du financement au collégial. Elle permet de colliger des informations utiles pour mieux connaître et servir cette clientèle en forte croissance. Ainsi, de 2012-2013 à 2019-2020, on observe une augmentation de 174 % du nombre d'étudiants déclarés en situation de handicap, celui-ci passant de 8 018 à 21 984. Les femmes occupent une part relativement plus importante que les hommes, alors qu'elles représentent 59 % de l'ensemble des étudiants en situation de handicap, pour l'année scolaire 2019-2020. Au cours de la période observée, la proportion de femmes a presque triplé.

Étudiantes et étudiants en situation de handicap dans le réseau collégial de 2012-2013 à 2019-2020



Le réseau universitaire

Les études universitaires comprennent trois cycles menant à des diplômes de grade différents :

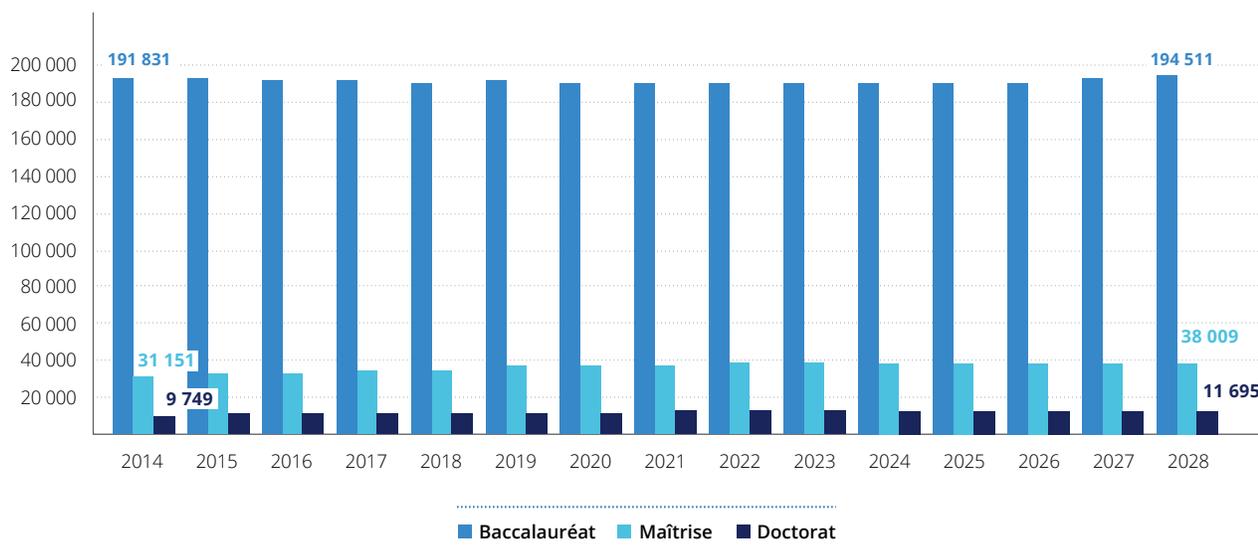
- le *baccalauréat* peut prendre différentes formes. Disciplinaire, il met l'accent sur un domaine du savoir. Intégré ou multidisciplinaire, il porte sur au moins deux domaines complémentaires. La durée à temps complet est de trois à quatre ans ;
- la *maîtrise* peut être axée sur la pratique pour acquérir une spécialisation professionnelle ou être centrée sur un projet de recherche menant à la rédaction d'un mémoire. La durée à temps complet est de deux ans ;
- le *doctorat* est offert sous deux formes : le doctorat conduisant au grade de Philosophæ Doctor (Ph. D.) et le doctorat conduisant au grade de docteur dans un domaine du savoir. La durée à temps complet est de quatre ans.

D'autres formations, comme des microprogrammes, sont offertes à l'intérieur des deux premiers cycles. Ce sont des formations courtes dans un domaine particulier qui mènent à l'obtention d'une attestation d'études. Généralement offertes à temps partiel, ces formations peuvent être suivies en ligne à partir du Québec ou d'un autre pays dans le monde. Pour leur part, les études de 3^e cycle peuvent conduire à un stage postdoctoral en vue de l'acquisition d'une expertise complémentaire ou plus spécialisée dans un domaine de recherche particulier.

Évolution des effectifs

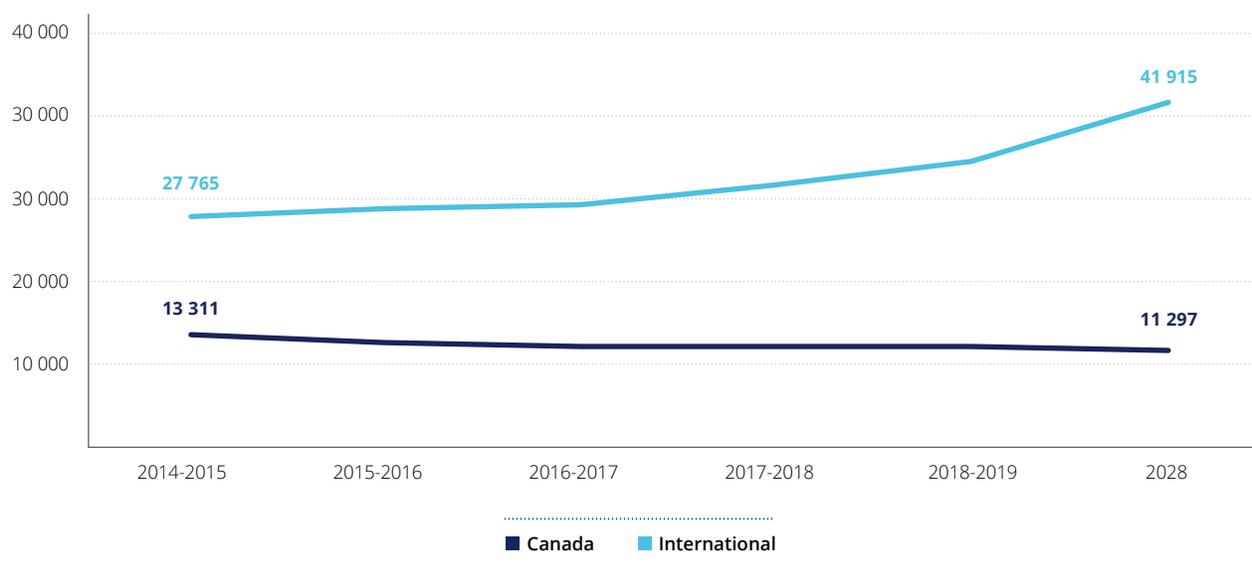
De 2014 à 2018, l'effectif étudiant de l'ensemble des cycles d'études universitaires a été stable, se maintenant autour de 233 000 personnes. À partir de 2019, une croissance légère mais continue devrait s'installer et le porter à plus de 244 000 en 2028. Cette croissance se distribue de façon relativement similaire entre les cycles d'études.

Observations 2014-2019 et prévisions 2020-2028 de l'effectif étudiant universitaire selon le cycle d'études



La croissance anticipée de l'effectif diffère cependant selon la provenance des étudiantes et étudiants. La clientèle étudiante issue du Québec devrait augmenter de quelques milliers par rapport à 2018-2019. Quant aux clientèles provenant du Canada et de l'international, elles connaîtront des trajectoires inverses. La croissance de la clientèle internationale devrait s'accroître considérablement, tandis que celle de la clientèle issue du Canada hors-Québec devrait diminuer de quelques milliers.

Évolution des clientèles en provenance du Canada et de l'étranger



Accès aux études supérieures

La hausse prévisible du nombre d'étudiantes et d'étudiants soulève de nouveaux défis au regard de l'accessibilité des études supérieures. Celle-ci est mue par différents vecteurs, mais surtout par le développement du numérique, qui a permis d'accélérer le déploiement de la formation en ligne et d'accroître ses performances opérationnelles grâce à des outils de plus en plus intelligents. Par ailleurs, l'accessibilité des études supérieures au Québec est soutenue par un régime d'aide financière qui se compare avantageusement à celui des autres provinces.

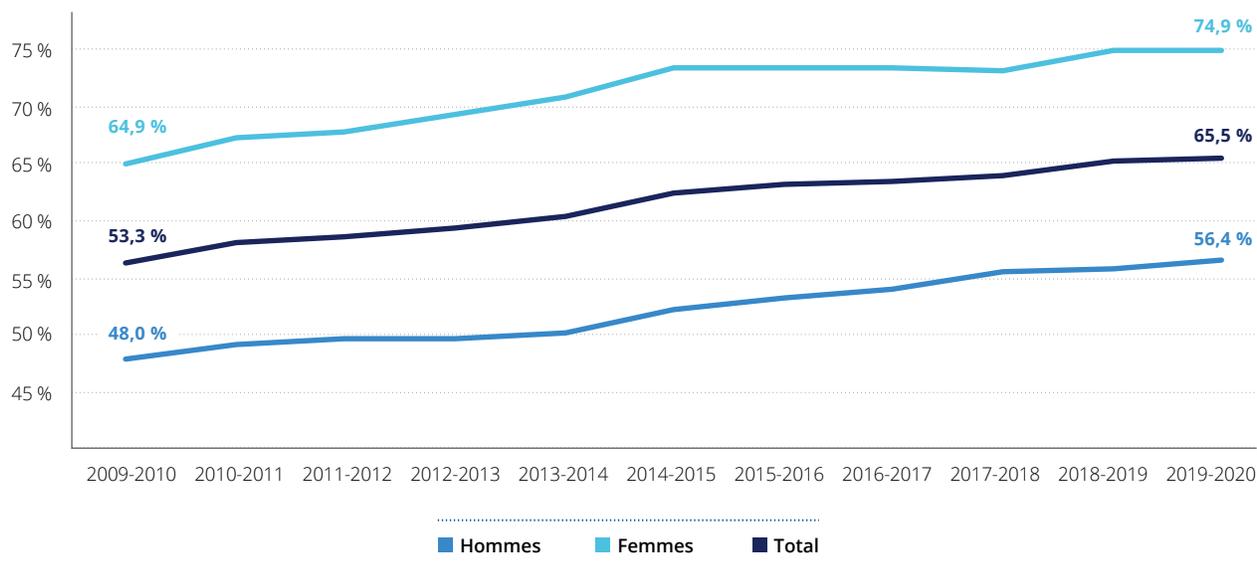
Le taux d'accès

Le taux d'accès représente, pour un groupe d'âge donné, la probabilité d'accéder à un programme menant à l'obtention d'une sanction ou d'un diplôme à l'enseignement supérieur. Pour le collégial, ce taux concerne les personnes de 17-24 ans et pour l'université, les personnes de 18-25 ans. Pour les deux ordres d'enseignement, collégial et universitaire, le taux observé chez les femmes est demeuré significativement supérieur à celui des hommes au fil des ans.

Dans les collèges

Au cours de la dernière décennie, le taux d'accès à un programme d'études collégiales a connu une progression de 9,2 points de pourcentage. L'augmentation a été supérieure chez les femmes avec un gain de 10 points de pourcentage, tandis que celui des hommes a été de 8,4 points. L'écart entre les femmes et les hommes s'est non seulement maintenu, mais s'est accentué, passant de 16,9 points en 2009-2010 à 18,5 points en 2019-2020.

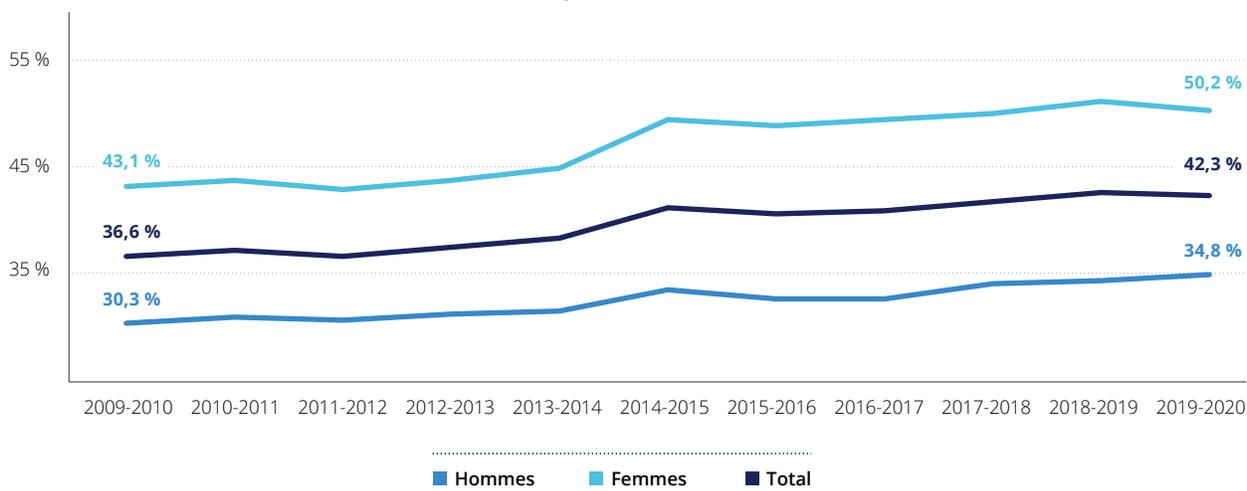
Taux d'accès des 17-24 ans pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales



Dans les universités

Bien que les taux d'accès pour le baccalauréat soient plus bas que pour le DEC, les écarts entre les femmes et les hommes reflètent une situation relativement similaire. Au cours de la même période, la croissance a été plus forte chez les femmes (7,1 points) que chez les hommes (4,5 points) et l'écart en faveur des femmes s'est maintenu, passant de 12,8 points en 2009-2010 à 15,4 points en 2019-2020.

Taux d'accès des 18-25 ans pour l'obtention d'un baccalauréat



Les taux de passage entre les ordres d'enseignement

Le taux de passage du secondaire vers le collégial représente la proportion de diplômés d'une année civile donnée qui s'inscrit à l'ordre d'enseignement supérieur. Il sert notamment d'intrant pour le modèle des prévisions des effectifs au collégial. Pour le passage du collégial à l'université, le taux représente la proportion de diplômés au collégial, selon le type de diplôme de référence d'une année civile donnée, qui s'inscrit à l'université l'automne suivant.

Au cours des dernières années, le taux de passage du secondaire vers le collégial s'est maintenu à 70 % avec de faibles variations, tandis que celui vers l'université a connu la même stabilité avec un taux de 80 %. Les taux de passage fournissent des informations utiles à l'égard des différentes transitions qui jalonnent le parcours des étudiantes et étudiants et peuvent s'avérer déterminantes pour leur réussite.

Le numérique comme vecteur d'accessibilité

L'omniprésence du numérique dans toutes les sphères de l'activité humaine modifie la forme et le contenu des connaissances, mais aussi les façons d'y accéder. Le défi du numérique est d'en assurer un usage et un déploiement qui soient au service de la réussite des étudiantes et étudiants. Ce défi est toutefois tributaire de leur aptitude à en maîtriser les possibilités à des fins créatives et innovantes, tant dans un contexte éducatif que dans leur vie personnelle, professionnelle et citoyenne. Dans un ambitieux plan d'action numérique, totalisant un budget de 1 186 millions de dollars en éducation et en enseignement supérieur sur une période de cinq ans (2018-2023), le Ministère s'est mis en action, dès 2018, pour soutenir le développement de la compétence numérique chez les jeunes et les adultes, exploiter le numérique comme vecteur de valeur ajoutée dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage et créer un environnement propice au développement du numérique dans l'ensemble du système éducatif.

La formation en ligne

Le déploiement accéléré du numérique devrait contribuer de façon soutenue à l'augmentation de la population étudiante et de sa diversité, notamment par la formation en ligne. Celle-ci est au cœur du Plan d'action numérique du Ministère. Le développement du Campus numérique, un projet à fort potentiel pour améliorer les services offerts aux étudiants en matière de formation en ligne, le développement de cours en ligne ouverts massivement pour répondre à des besoins de formation à grande échelle et le partage d'expertise en formation en ligne constituent des exemples de chantiers en cours de réalisation par le Ministère et le réseau de l'enseignement supérieur.

La migration en ligne des services de soutien aux étudiantes et étudiants devra se poursuivre. Les services des bibliothèques (recherche documentaire, aide à la rédaction), le tutorat, les centres d'aide aux étudiants ainsi que les activités des associations étudiantes auront aussi à prendre avantage du numérique au bénéfice de la réussite de toutes et tous. Parallèlement, les besoins en soutien informatique, tant sur le plan technique des équipements que sur celui de l'apprentissage de nouveaux logiciels, ont décuplé.

L'adaptation des pratiques pédagogiques et institutionnelles, la qualité de la formation et des diplômes, l'amélioration de la compétence numérique du personnel enseignant, le développement de services de soutien technologique et les investissements en équipement représentent autant de défis pour les établissements d'enseignement en matière de formation en ligne. Au sortir d'une crise sanitaire mondiale, il faudra examiner quels auront été les effets de la formation en ligne à temps plein sur le maintien de l'engagement, de la persévérance et de la réussite des étudiantes et étudiants.

Un autre avantage de la formation en ligne est qu'elle offre aux établissements une réponse, partielle, mais significative, aux investissements nécessaires en infrastructures pour composer avec la hausse démographique anticipée de la population étudiante au cours des dix prochaines années. Les établissements d'enseignement pourraient privilégier un recours plus important à la formation en ligne pour amoindrir les effets de cette croissance sur les ressources immobilières.

Les mesures de confinement pour résoudre la crise sanitaire ont fait de la formation en ligne pratiquement la principale option pour la poursuite des études. Cette situation exceptionnelle fournit cependant un regard inédit sur ce mode de formation qui devrait permettre d'en analyser les forces et les faiblesses, tant du point de vue pédagogique et organisationnel que de celui des dimensions personnelles, relationnelles et sociales.

L'enseignement supérieur en région

Les établissements d'enseignement collégial couvrent l'ensemble des régions du Québec. On compte 48 collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps), qui sont des établissements publics, 73 établissements d'enseignement collégial privés, dont environ le tiers est subventionné, et 11 écoles gouvernementales publiques (Collège Macdonald de l'Université McGill, Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, 2 instituts de technologie agroalimentaire et 7 conservatoires de musique et d'art dramatique). À l'ordre universitaire, 18 établissements sont répartis dans 8 régions. Toutes les disciplines sont offertes sur le territoire québécois et certaines universités et écoles professionnelles ont développé des spécialités (hautes études commerciales, génie, etc.).

Du fait de leur couverture territoriale, les établissements d'enseignement supérieur assurent une accessibilité géographique optimale dans un large éventail de programmes de formation pour l'ensemble de la population québécoise. Ils concrétisent l'application des principes d'égalité des chances, d'équité et d'inclusion qui gouvernent le système éducatif québécois. Ils jouent également un rôle essentiel dans leur communauté tant du point de vue du développement du savoir que de celui des services à la collectivité. Ils représentent de véritables pôles de développement et d'innovation sur les plans économique, social et culturel et constituent, par conséquent, des vecteurs de création de richesse et d'accroissement du potentiel économique du Québec.

L'accessibilité financière et l'endettement étudiant

Le recours au régime d'aide financière aux études

Le Programme de prêts et bourses du Québec a pour objectif de favoriser l'accessibilité financière à la formation professionnelle au secondaire ainsi qu'aux études collégiales et universitaires. Le Programme est contributif et supplétif, en ce sens que l'étudiant et ses parents ou son conjoint, le cas échéant, sont les premiers responsables du financement de son projet d'études. Le gouvernement vient combler son besoin financier en lui versant une aide qui correspond à ses ressources manquantes.

Le Ministère a mis en place six mesures pour bonifier l'aide financière aux études. Certaines sont temporaires et d'autres sont permanentes :

Mesures temporaires 2020-2021

- Ajout d'une dépense extraordinaire pour répondre à des besoins liés à la crise sanitaire pour les bénéficiaires du programme pendant leurs études. Cette dépense supplémentaire est de 96 \$ par mois pour les étudiants qui résident chez leurs parents et de 205 \$ par mois pour ceux qui n'y résident pas.
- Exemption des revenus gagnés dans le cadre d'un emploi occupé au sein de certains organismes du réseau de la santé et des services sociaux entre le 13 mars 2020 (déclaration d'état d'urgence sanitaire) et le 31 août 2020 (avant le début de l'année scolaire), pour tous les étudiants, peu importe leur domaine d'études, dans le calcul du Programme de prêts et bourses.

Mesures permanentes dès 2020-2021

- Une augmentation des montants mensuels alloués à l'étudiant à titre de frais de subsistance, qui passent de 434 \$ et 929 \$ à 456 \$ et 975 \$ respectivement, selon le lieu de résidence de l'étudiant.
- Une augmentation du seuil de contribution des tiers de 6 500 \$ dans le but de diminuer la contribution qui est calculée, augmentant ainsi l'aide versée aux étudiants qui ne sont pas considérés comme autonomes.
- Une augmentation du montant utilisé pour calculer le montant de la protection maximale des revenus prévus aux fins du calcul des exemptions applicables dans le calcul de la contribution de l'étudiant, qui passe de 1 171 \$ à 1 475 \$ par mois, permettant de diminuer la contribution demandée à celui-ci dans la couverture de ses besoins financiers.
- Une augmentation de l'allocation pour le matériel d'appui à la formation. Il s'agit d'un prêt optionnel, qui permettra aux étudiants d'acquérir, de remplacer ou de réparer leur matériel (notamment informatique). Le montant de 150 \$ a été augmenté à 500 \$ par période de quatre mois d'études.

L'endettement étudiant

Le niveau d'endettement des étudiantes et étudiants est faible et stable au Québec. Le niveau d'endettement moyen lié au régime d'aide financière des étudiantes et étudiants aux ordres collégial et universitaire est passé de 11 996 \$ en 2007-2008 à 11 449 \$ en 2019-2020. En considérant l'inflation, le niveau d'endettement a diminué : en dollars constants de 2008, il se situe à 9 550 \$ en 2019-2020.

Cette situation favorable s'explique par plusieurs facteurs :

- les droits de scolarité exigés des étudiantes et étudiants québécois sont parmi les plus bas au Canada ;
- le Programme de prêts et bourses du Québec est plus avantageux que ceux du gouvernement fédéral et des autres gouvernements provinciaux, notamment parce qu'il accorde davantage d'aide financière sous forme de bourses et moins sous forme de prêts ;
- l'ordre d'enseignement collégial, unique au Québec, diminue la durée des parcours universitaires. Comme les cégeps n'exigent aucun droit de scolarité, la réduction de la durée des études à l'université diminue l'endettement étudiant.

Toutefois, l'endettement étudiant total, soit toutes sources de crédit confondues, est en hausse, tant pour ce qui est de la proportion d'étudiants qui contractent un emprunt que pour le montant du prêt. Dans ce contexte, les prêts consentis par les institutions financières dans le cadre du Programme de prêts et bourses comportent des conditions beaucoup plus avantageuses que les autres formes de crédit :

- le gouvernement assume le paiement des intérêts pendant les études, alors que les marges de crédit pour étudiants sont assorties d'un taux d'intérêt d'environ 5 % ;
- le taux d'intérêt facturé aux emprunteurs qui prennent en charge leur prêt est très bas (actuellement environ 4 %), alors que les marges de crédit étudiantes peuvent demander un taux d'intérêt de 10 % ;
- le Programme de remboursement différé et le pouvoir ministériel de remise de dette visent à faire en sorte que les emprunteurs ne soient pas dépourvus en cas de difficultés financières temporaires ou permanentes ;
- les intérêts payés dans le cadre du remboursement d'un prêt sont admissibles à un crédit d'impôt.

De manière générale, le niveau de remboursement des prêts étudiants au Québec est largement satisfaisant. En effet, 90 % des prêts sont remboursés directement aux banques et 6 % sont remboursés au gouvernement. Seulement 4 % des sommes dues ne sont pas remboursées. Le Québec se compare avantageusement au reste du Canada. L'endettement moyen à la fin des études de premier cycle était de 16 000 \$ en 2015 au Québec, alors que la moyenne canadienne se situait à 27 000 \$².

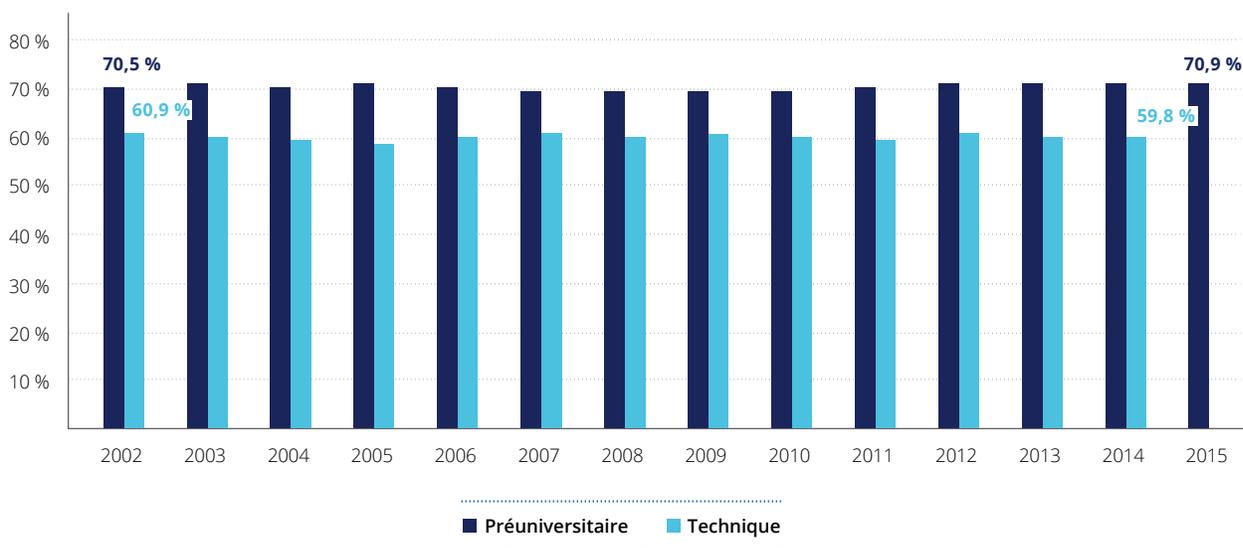
2. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/191105/dq191105c-fra.htm>

Réussite et diplomation

Dans les collèges

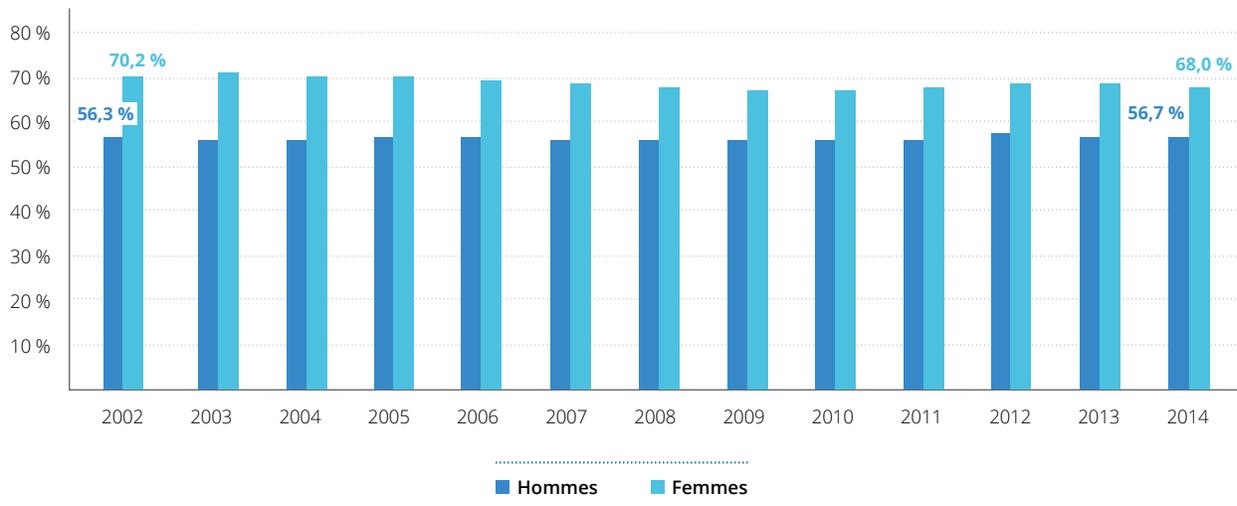
Le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales deux ans après la durée prévue du programme initial n'a connu que de faibles variations et s'est maintenu autour de 70 % pour la formation préuniversitaire et à 60 % pour la formation technique.

Taux d'obtention d'un DEC selon le type de formation 2 ans après la durée prévue du programme pour les cohortes de 2002 à 2015



Pour l'ensemble des types de formation, on observe un écart significatif entre les femmes et les hommes qui a persisté au cours des ans, celui-ci passant de 13,9 points de pourcentage pour la cohorte de 2002 à 11,3 pour celle de 2014.

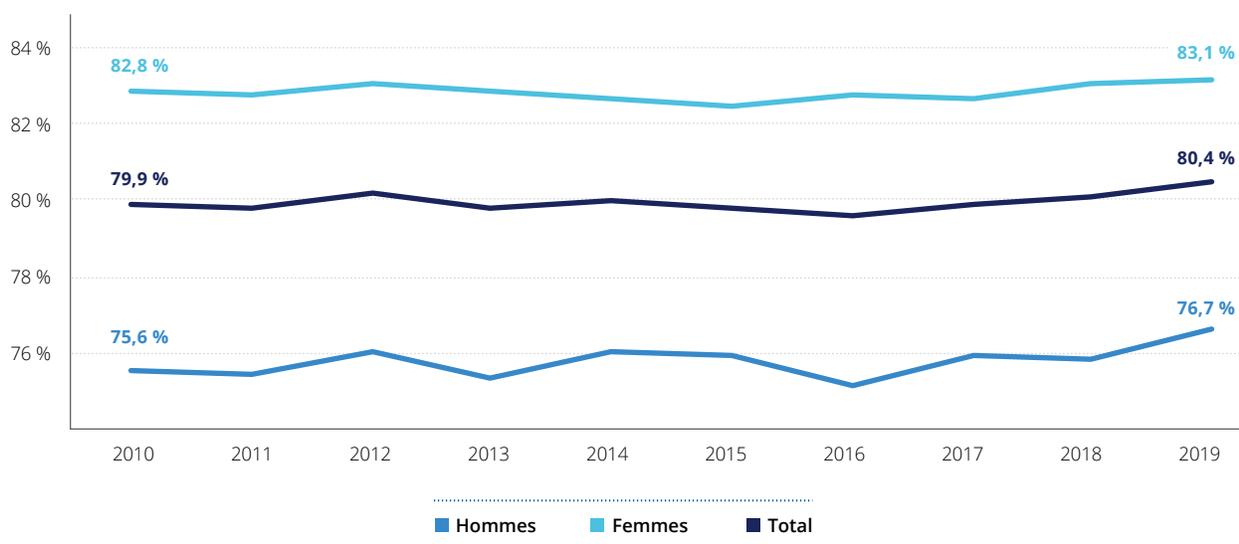
Taux d'obtention d'un DEC selon le sexe 2 ans après la durée prévue du programme pour les cohortes de 2002 à 2014



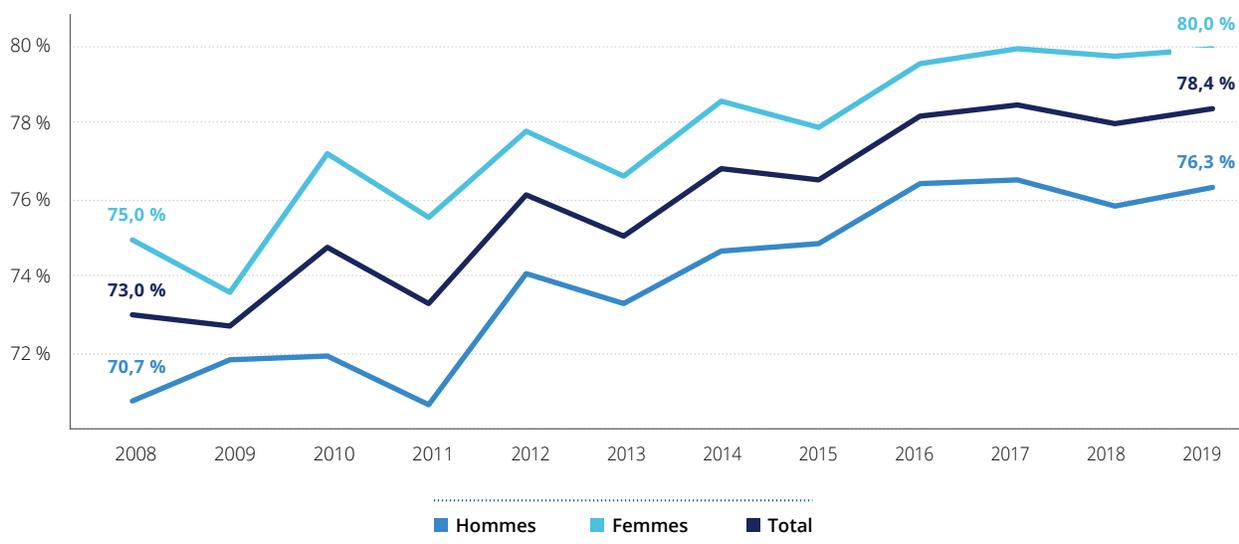
Dans les universités

Le taux de diplomation au baccalauréat des nouveaux inscrits à temps plein, six ans après l'inscription au trimestre d'automne pour les cohortes 2004 à 2013 s'est maintenu autour de 80 % au fil des ans. Cependant, l'écart entre les femmes et les hommes demeure pratiquement inchangé, celles-ci ayant un meilleur taux de réussite. À la maîtrise, les taux de diplomation ont augmenté de façon significative de plus de cinq points de pourcentage, mais l'écart entre les femmes et les hommes s'est aussi maintenu. Au doctorat, on observe une hausse modeste des taux de diplomation, mais aussi une élimination progressive des écarts variables dans le temps entre les femmes et les hommes.

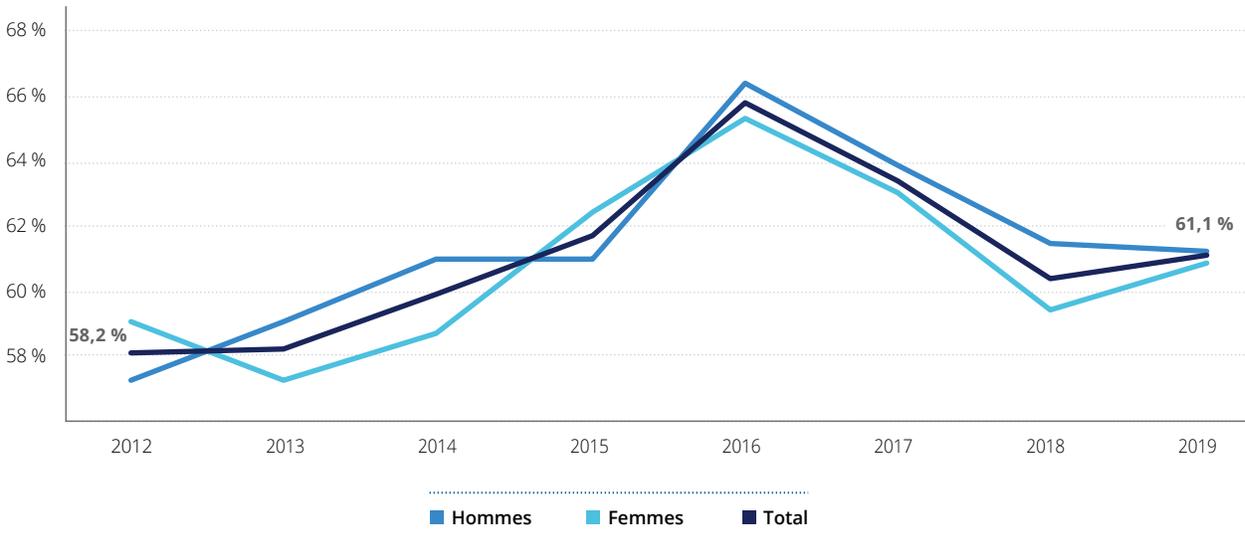
Taux de diplomation au baccalauréat six ans après l'inscription (cohortes de 2004 à 2013)



Taux de diplomation à la maîtrise 4 ans après l'inscription (cohortes de 2004 à 2013)



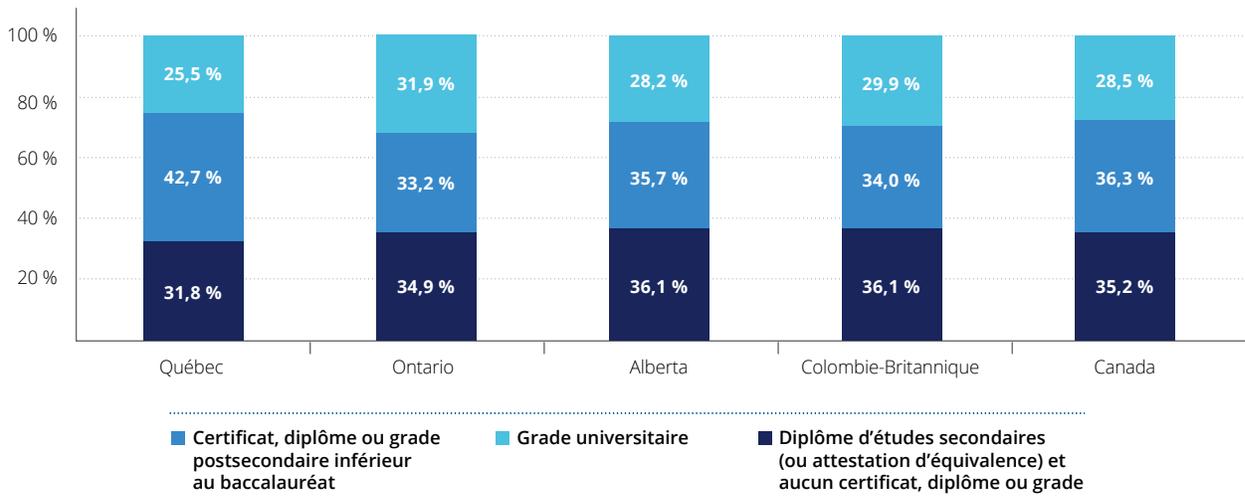
Taux de diplomation au doctorat 8 ans après l'inscription (cohortes 2004 à 2011)



Des écarts avec certaines provinces canadiennes

La proportion de la population québécoise âgée de 25 à 64 ans qui détient un grade universitaire est inférieure à la moyenne canadienne et à certaines provinces comparables du point de vue économique et démographique. L'écart est particulièrement plus prononcé avec l'Ontario (6,4 points de pourcentage) et la Colombie Britannique (4,4 points). Cependant, les sanctions post-secondaires sont plus élevées ici qu'ailleurs, notamment en vertu des diplômes et attestations d'études collégiales qui sont uniques au Québec.

Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu, Québec, Ontario, Alberta, Colombie-Britannique et Canada, 2016



Note : Tous les chiffres sont arrondis afin d'assurer la confidentialité. En conséquence, le total n'égalé pas nécessairement la somme des parties

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2016, tableau 98-400-X201641 et compilation spéciale.

Adapté par l'institut de la statistique du Québec

Diplomation, perspectives professionnelles et besoins de main-d'œuvre

Le portefeuille des compétences professionnelles utiles sur le marché du travail évolue au rythme des avancées du savoir et des technologies, ainsi que des besoins économiques et sociaux. En plus des compétences disciplinaires, d'autres compétences plus transversales prennent aussi une part de plus en plus significative dans les profils recherchés. La pensée critique, la résolution de problèmes, la communication, la collaboration, l'esprit d'entreprise, l'habileté à exploiter le potentiel des technologies, l'autonomie et la créativité sont autant d'habiletés essentielles à la réussite professionnelle. Prises ensemble, ces compétences transversales peuvent favoriser un sens accru de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

L'évolution actuelle prévisible des besoins du marché du travail et de l'économie confirme une tendance lourde en matière de compétences professionnelles, celle d'un relèvement continu du niveau de scolarité.

Enfin, la reprise postpandémie pourrait être source de nombreuses occasions autant pour les établissements d'enseignement supérieur que pour les étudiantes, étudiants et travailleurs. Pour les collèges et les universités, elle serait l'occasion d'adapter davantage leur offre de formation aux besoins évolutifs du marché de l'emploi et d'innover dans la prestation de cette offre de formation. Pour la clientèle étudiante et les travailleurs, elle serait une occasion de se former ou de se requalifier afin de mieux répondre à leurs aspirations et à la réalité de la nouvelle économie. Elle serait également l'occasion pour le gouvernement de poursuivre son objectif d'accroître le potentiel économique du Québec à court, à moyen et à long terme. *L'opération main-d'œuvre 2021-2026* dont la visée est de fournir un plus grand bassin de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail dans les secteurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, des services de garde éducatifs à l'enfance, du génie et des technologies de l'information illustre déjà l'engagement du gouvernement dans ce sens.

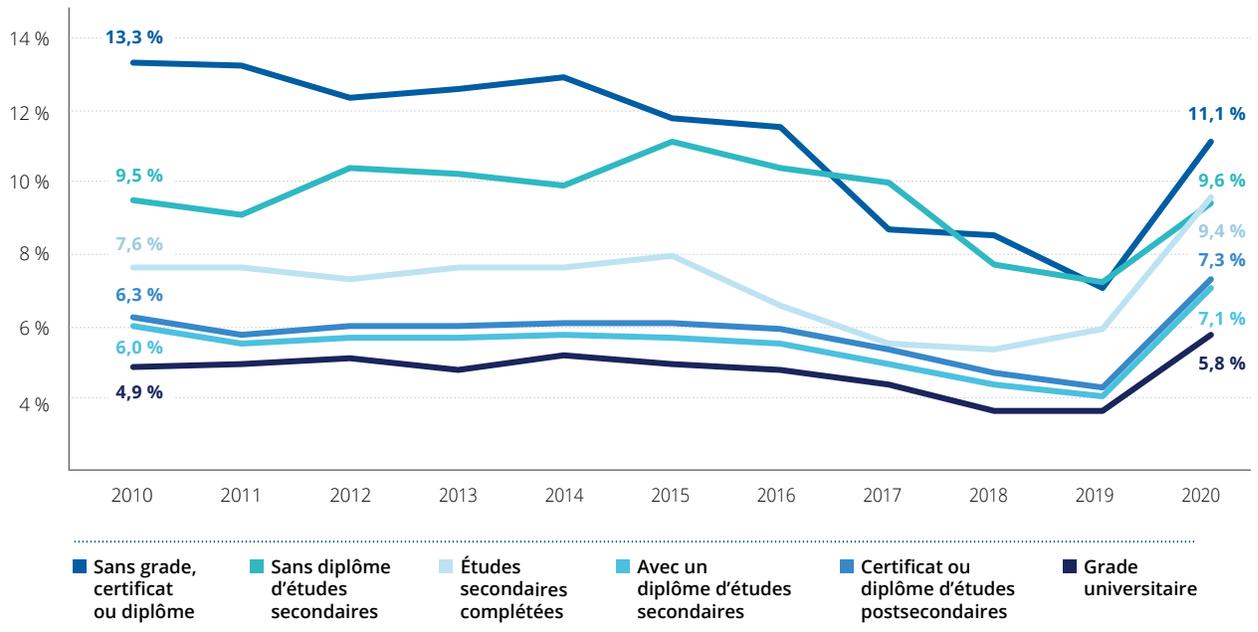
Le niveau de scolarité et les perspectives professionnelles

Les taux de chômage

L'obtention d'un diplôme a un effet direct sur la vie professionnelle des personnes, notamment leur statut sur le marché du travail. Au cours des dix dernières années, on a observé une décroissance importante des taux de chômage chez les 25 ans et plus. Cette décroissance est toutefois beaucoup plus prononcée chez les personnes les plus scolarisées. Seule l'année 2020 voit une hausse soudaine dans toutes les catégories, mais celle-ci est directement liée aux conséquences économiques néfastes de la crise sanitaire mondiale.

Les titulaires d'un grade universitaire ont maintenu tout au long de cette période un taux de chômage plus bas que les autres diplômés par un écart de quelques points. L'écart est cependant beaucoup plus élevé par rapport aux personnes n'ayant pas de diplôme ou n'ayant pas fait d'études secondaires. On constate aussi que la hausse subite du chômage de 2020 n'a épargné personne, mais que les personnes plus scolarisées s'en tirent mieux.

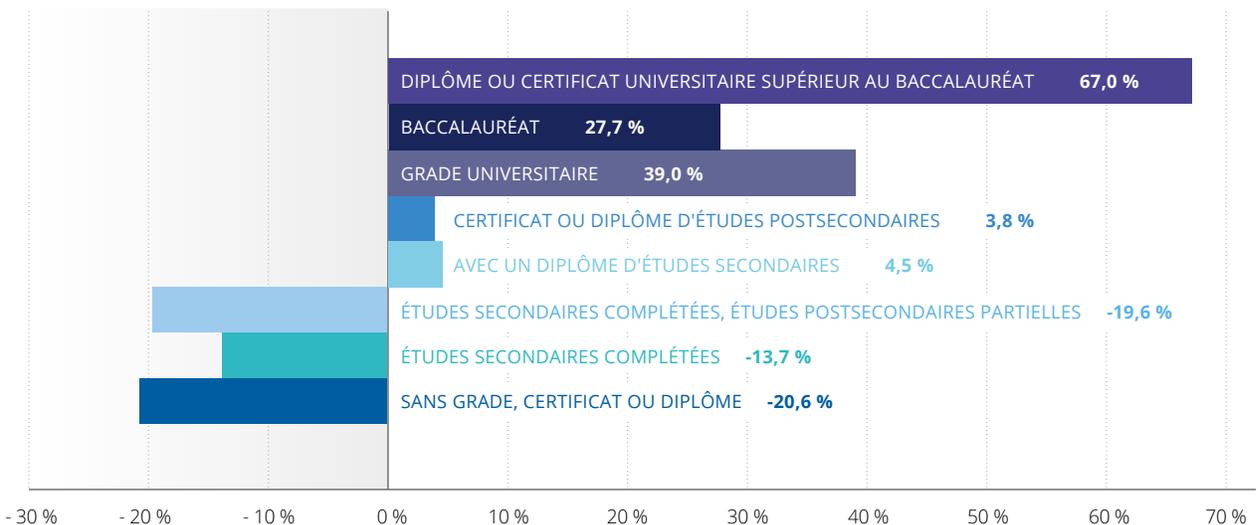
Taux de chômage chez les 25 et plus selon la scolarité au Québec, de 2010 à 2020



La croissance de l'emploi

La demande de personnes diplômées sur le marché du travail a augmenté de façon importante au cours de la dernière décennie. Par exemple, le nombre de personnes en emploi détenant un diplôme de grade universitaire a connu une croissance de 39 % par rapport à 4,5 % pour celles détenant un diplôme d'études secondaires. La demande pour des personnes n'ayant pas de diplômes a connu une décroissance importante, soit jusqu'à 20 %. Plus qu'une tendance, la demande grandissante de personnes qualifiées détenant un diplôme d'enseignement supérieur est structurellement liée au progrès économique et à l'innovation.

Croissance de l'emploi selon la scolarité entre 2010 et 2020 au Québec



Source : Statistique Canada. Graphique produit à partir du Tableau 14-10-0118-01 Caractéristiques de la population active selon le diplôme scolaire, données annuelles.

La rémunération

Les gains salariaux augmentent en fonction du diplôme obtenu, et ce, tout au long de la vie. Le tableau suivant présente une estimation du total des revenus d'emploi des personnes selon le niveau de scolarité et le sexe durant leur vie active.

On observe une forte relation positive entre le total des revenus cumulés et le niveau de scolarité, et le baccalauréat est celui qui a l'effet le plus significatif. Ainsi, le cumul des revenus pour un homme et une femme titulaires d'un baccalauréat est respectivement de 2,5 et 2,1 millions de dollars, soit près d'un million de plus que le diplôme d'études secondaires. Par ailleurs, les données démontrent également que l'écart de revenu entre les hommes et les femmes se résorbe avec le niveau de scolarité. (Tiré du *Bulletin statistique de l'éducation*, n° 45, juin 2018)

Total des revenus d'emploi durant la vie active d'une personne, selon le niveau de scolarité et le sexe, au Québec en 2016

PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ	HOMMES	FEMMES	ÉCARTS (EN \$)	ÉCARTS (EN %)
Sans diplôme d'études secondaires	1 358 559	862 805	495 754	57
Diplôme d'études secondaires	1 583 284	1 166 874	416 411	36
Diplôme d'études collégiales	2 049 378	1 512 527	536 852	35
Baccalauréat	2 546 996	2 094 094	452 901	22

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des indicateurs et des statistiques. Calculs effectués à partir de données de Statistique Canada : *Recensement de 2016* (compilation spéciale).

L'adéquation formation-emploi, l'économie et l'innovation

L'adéquation entre la formation et l'emploi sous-tend une autre forme de concordance, soit celle entre la réussite individuelle et la réussite collective. Lorsque la formation d'une personne assure sa réussite sur le marché du travail, elle contribue simultanément à la performance économique ainsi qu'à l'innovation technologique et sociale.

L'arrimage des formations techniques collégiales aux besoins du marché du travail

L'offre de formation continue au collégial est constituée de l'attestation d'études collégiales (AEC) et du diplôme d'études collégiales (DEC) ainsi que des formations non créditées en réponse aux besoins particuliers d'un employeur. Un programme menant à un DEC technique est conçu pour qu'une personne acquière l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une profession, assurant ainsi une transition rapide vers le marché du travail au terme de la formation.

Pour leur part, les programmes conduisant à une AEC constituent le principal véhicule de la formation continue. Définis par les établissements d'enseignement, ils répondent à des besoins plus pointus et conséquemment plus diversifiés du marché du travail. Ils offrent des formations courtes permettant d'accéder rapidement au marché du travail ou de s'y maintenir, et leurs modalités d'enseignement sont plus flexibles.

Les AEC ont aussi un effet significatif sur l'adéquation entre la formation et l'emploi, et certaines permettent de diplômer davantage de personnes que le programme conduisant au DEC correspondant. De plus, les titulaires des AEC se dirigent vers le marché du travail ou y retournent plus rapidement par rapport aux diplômés du DEC, ces derniers étant plus susceptibles de poursuivre leurs études. Près de 14 000 personnes par année obtiennent une AEC, ce qui représente environ 40 % de tous les diplômés de la formation technique collégiale.

La diplomation universitaire, la relance et la performance économique

L'adéquation formation-emploi ne se limite pas aux formations techniques de l'ordre collégial. Un nombre toujours croissant d'emplois, à plus forte raison dans le cadre d'une relance économique, exigent des diplômes universitaires dans de multiples disciplines et domaines. Dans la perspective prévisible où les processus d'innovation technologiques et sociaux, et la performance économique génèrent des emplois qui exigent un niveau de scolarité toujours plus élevé, le nombre de titulaires d'un grade universitaire sur le marché du travail devient un vecteur important de la performance économique.

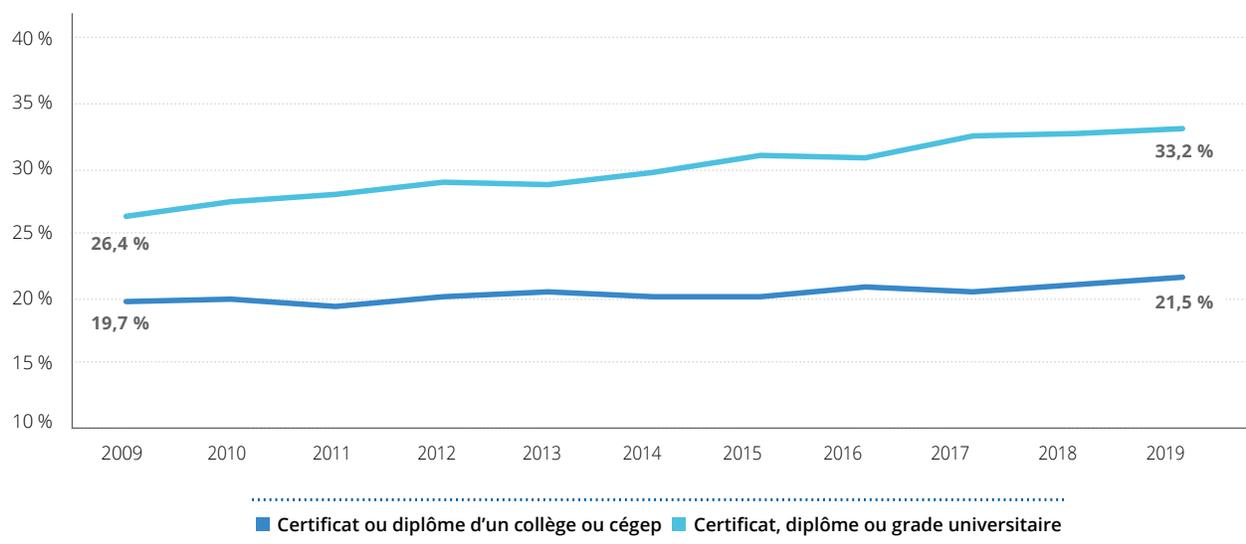
Cependant, l'arrimage entre des disciplines universitaires et des catégories d'emplois spécifiques est plus complexe à établir, car de nombreuses formations universitaires peuvent mener à différents types d'emplois dans différents secteurs. Considérant que les taux de chômage des diplômés universitaires sont les plus faibles, les taux de diplomation et le nombre de personnes diplômées sont des indicateurs d'impact appropriés pour refléter la réponse quantitative et qualitative des universités aux besoins du marché du travail. La contribution de l'enseignement supérieur à une croissance économique propre et durable du Québec est ainsi au cœur de la vision économique du gouvernement.

La hausse du niveau de scolarité de la population québécoise

L'accroissement général du niveau de scolarité des populations est une tendance mondiale qui reflète le développement continu des connaissances, des sciences et des technologies. Non seulement ce développement accélère l'essor des sociétés modernes, mais il représente une des bases compétitives des nations en matière de création et de redistribution de la richesse.

Depuis plusieurs décennies, le niveau de scolarité de la population québécoise s'est accru de façon constante au Québec, notamment par la hausse des personnes détenant un certificat ou un diplôme d'études collégiales et universitaires. Entre 2009 et 2019, ce sont les certificats et diplômes universitaires qui ont connu la croissance la plus significative, soit 6,8 points de pourcentage, tandis qu'au collégial, la hausse observée est plus faible à 1,8 point. Cela signifie qu'en 2019, 475 400 personnes de plus qu'en 2009 ont atteint ces niveaux de scolarité, soit 120 800 au collégial et 354 600 à l'université.

Répartition de la population de 25 à 64 ans du Québec selon le plus haut niveau de scolarité atteint



Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA). Compilations de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec Adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Mise à jour du 10 juin 2020.

Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur

Le Chantier sur la réussite en enseignement supérieur a permis de documenter différents aspects de la réussite étudiante. Les travaux ont été menés avec de nombreux intervenants des collèges et des universités dont l'expérience et l'expertise ont pu être mises à profit au sein de groupes de travail et de discussion. Les collèges et les universités ont aussi produit chacun leur portrait en matière de réussite à partir de statistiques fournies par le Ministère et des informations dont ils disposaient.

Au terme de ces travaux, le Ministère a élaboré différentes mesures qui ont été soumises aux partenaires des communautés collégiale et universitaire lors de rencontres qui se sont tenues du 1^{er} au 5 février 2021. Plus de 375 personnes, issues de 140 organisations invitées, ont pu faire valoir leur point de vue sur la pertinence des mesures et les meilleures façons de les déployer.

Le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur résulte de ces consultations et a pour principal objectif de soutenir de façon cohérente et efficace les établissements d'enseignement. Il préconise différentes mesures pour promouvoir et implanter les meilleures pratiques favorisant l'accès aux études, l'engagement et la persévérance des étudiantes et étudiants dans leur parcours, leur diplomation et leur insertion socioprofessionnelle.

Le Plan d'action est structuré autour de quatre axes d'intervention liés aux enjeux relatifs à l'accès à l'enseignement supérieur, aux transitions entre les ordres et les cycles d'enseignement, à la persévérance et à la réussite des étudiants, de même qu'à la production et au transfert des connaissances en matière de réussite. Ce plan d'action, qui prévoit des investissements de 450 millions de dollars sur 5 ans, s'ajoutant aux sommes déjà mises à la disposition des établissements d'enseignement supérieur pour la réussite des étudiantes et étudiants, représente un des principaux outils de mise en œuvre du présent plan stratégique.

Plan d'action sur la santé mentale étudiante à l'enseignement supérieur

Le passage à l'enseignement supérieur constitue une étape charnière de la vie de bon nombre d'étudiantes et d'étudiants et plusieurs affirment vivre des symptômes de détresse psychologique ou d'anxiété durant leurs études collégiales et universitaires. Ces symptômes ont été exacerbés par la crise sanitaire et sont devenus plus visibles.

À cet égard, le Ministère a réalisé des consultations auprès d'une centaine de partenaires pour partager leur expertise et entreprendre l'élaboration d'un plan d'action qui devrait entrer en vigueur à la rentrée de l'automne 2021. Le plan d'action visera à :

- créer des milieux d'enseignement sensibles à la diversité des besoins de la communauté étudiante ;
- mettre en place un continuum de services de promotion, de prévention et d'intervention en santé mentale dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- développer des partenariats, tant à l'intérieur des établissements collégiaux et universitaires qu'entre les deux réseaux et leurs collaborateurs externes ;
- faire du Québec un chef de file en matière de recherche sur la santé mentale étudiante.

Déjà en 2020-2021, le Ministère a investi 17 millions de dollars pour la santé mentale étudiante :

- 4 millions de dollars pour l'offre de services des établissements d'enseignement supérieur ;
- 10 millions de dollars pour la bonification du soutien psychosocial offert aux communautés étudiantes, notamment par l'accueil et l'intégration des nouveaux étudiants, dont ceux qui ont des besoins particuliers, la mise en place de programmes de mentorat et de pairs-aidants et la prise en compte des besoins des parents-étudiants ;
- 3 millions de dollars pour l'accessibilité aux services spécialisés de psychothérapie et d'évaluation des troubles mentaux, à la fois dans les établissements d'enseignement supérieur et dans le secteur privé.

Dans l'ensemble, le Ministère a investi près de 140 millions de dollars en 2020-2021 pour soutenir les populations étudiantes poursuivant actuellement une formation collégiale ou universitaire par la bonification du soutien pédagogique, technologique, matériel et psychosocial.

L'Université québécoise du futur

Le rapport sur l'Université québécoise du futur a été déposé à la ministre de l'Enseignement supérieur le 19 février 2021. Il donne suite à quatre journées de consultation qui se sont tenues en novembre 2020, sous la présidence du scientifique en chef du Québec, M. Rémi Quirion. Le rapport propose une vision de l'université québécoise qui se doit d'être plus inclusive et équitable, accessible à toutes les communautés, plus audacieuse et innovante, et davantage ancrée dans la société québécoise tout en étant citoyenne du monde.

Douze recommandations y sont émises et couvrent un large éventail de défis, tels que le financement, l'accessibilité, l'intégration du numérique, la liberté académique et la réussite. Il propose un ensemble structuré de pistes d'action pour donner suite aux recommandations et assurer le développement et la vitalité de l'université québécoise du futur.

Ce rapport représente un intrant inestimable pour le plan stratégique ministériel et sa mise en œuvre, tant sur le plan des tendances et des grands enjeux qui gravitent autour de l'avenir des universités québécoises que sur celui de la vision ministérielle de l'enseignement supérieur.

Contexte interne

Un nouveau ministère, une nouvelle vision : adaptation et gestion du changement

La création du ministère de l'Enseignement supérieur a représenté une occasion d'affirmation de l'enseignement supérieur. Dans un contexte, à la fois local et mondial, propice à une nouvelle réflexion, le Ministère bénéficie d'une occasion inédite pour ouvrir ou consolider un large dialogue avec ses partenaires sur l'avenir de l'enseignement supérieur et son rôle central dans le développement du Québec. Un plan stratégique entièrement consacré à l'enseignement supérieur permet d'y associer plus étroitement les partenaires des ordres collégial et universitaire, particulièrement sur le plan de la vision, des enjeux et des grands résultats visés.

La mise en place du nouveau ministère comporte cependant des défis considérables tant du point de vue de sa structure organisationnelle que de l'allocation des ressources et de la dotation en personnel. Né en pleine pandémie, le Ministère a dû dès le départ relever un important défi individuel et collectif : établir en mode de télétravail ses pratiques de communication, de collaboration, de production de valeur, de gouvernance et de gestion.

L'expertise des personnes, la disponibilité des ressources humaines et la compétence organisationnelle

Le Ministère a des défis considérables à relever pour maintenir et développer l'expertise de ses ressources humaines, et ainsi assurer la compétence organisationnelle nécessaire à la réalisation de sa mission. À cet égard, le recrutement, la formation et la rétention du personnel dans un contexte inédit de pénuries de main-d'œuvre et de forte concurrence sur le marché de l'emploi constituent certainement des enjeux de premier plan.

L'attractivité du ministère de l'Enseignement supérieur, et de l'administration publique en général, représente une dimension particulièrement importante pour maintenir une masse critique de ressources compétentes et assurer la pérennité de l'expertise ministérielle. À cet égard, le Ministère doit être perçu et reconnu comme étant un milieu de travail motivant, caractérisé par l'excellence et l'innovation, et l'accomplissement personnel et professionnel dans l'atteinte de résultats significatifs pour la population étudiante et la société québécoise. Cette attractivité passe aussi par l'offre d'un milieu accueillant, bienveillant et convivial qui permet aux personnes de réaliser un équilibre optimal avec leur vie personnelle et familiale.

L'importance des ressources et de l'intelligence informationnelles

Les ressources informationnelles jouent un rôle stratégique dans la connaissance des besoins des clientèles et des partenaires ainsi que le développement des politiques publiques, des programmes et des services. Elles représentent un énorme potentiel qui doit être mis en valeur au bénéfice des clientèles et de la collectivité.

De plus, ces ressources représentent un vecteur central et intégrateur de la performance organisationnelle, d'où la nécessité de développer l'intelligence informationnelle nécessaire pour en exploiter toutes les possibilités. L'utilisation optimale des ressources informationnelles implique cependant des responsabilités tout aussi importantes et essentielles, soit l'obligation d'en assurer une gestion sécuritaire, éthique et responsable.

L'accessibilité et la diffusion d'une information de qualité sont d'autant plus importantes pour les nombreux partenaires qui ont besoin de cette information. L'information permet une compréhension commune des enjeux et devient une condition de succès pour l'élaboration de stratégies efficaces pour les clientèles, les citoyennes et les citoyens.

L'impact de la pandémie sur les ressources humaines, l'organisation du travail et la productivité

Du 16 février au 2 mars 2021, tous les membres du personnel du ministère de l'Enseignement supérieur ont été invités à répondre à un sondage sur leur expérience de travail en temps de COVID 19. L'objectif était de permettre aux autorités d'obtenir un portrait plus actuel des préoccupations et des enjeux qui touchent les employés, et de recueillir des pistes de solution. Au total, 397 personnes ont répondu au sondage, soit 71 % des employés du Ministère.

Les grands constats

- 51 % des employés considèrent que leur charge de travail a augmenté depuis le début de la pandémie.
- 72 % des répondants affirment que le niveau d'énergie s'est maintenu ou est plus élevé en télétravail.
- La proportion de répondants étant très favorables au télétravail est passée de 32 % avant le confinement à 60 % actuellement en télétravail à temps plein et à 75 % pour une formule permettant le télétravail à temps partiel.
- La proportion de répondants étant « très défavorables » et « plutôt défavorables » au télétravail a considérablement diminué, passant de 25 % avant la pandémie à 13 % actuellement, et à 8 % concernant le télétravail à long terme.
- La majorité des répondants (63 %) sont très favorables et plutôt favorables à la mise en place d'espaces collaboratifs en milieu de travail.

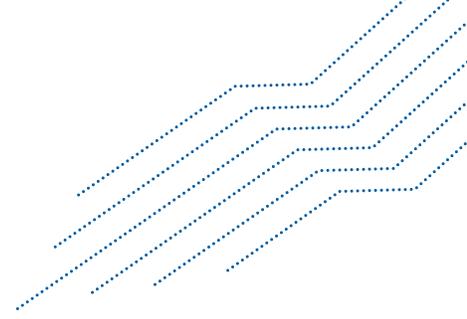
Les plus grands défis

- La fiabilité des outils technologiques
- Le sentiment d'isolement
- La charge de travail
- L'adaptation à l'environnement physique de travail
- La gestion du retour au travail

Le soutien de l'organisation

- Accès au matériel de bureau à la maison
- Soutien ergonomique et optimisation de l'environnement de travail
- Amélioration des outils technologiques et du soutien pour leur utilisation
- Amélioration de la communication et du soutien des gestionnaires
- Diminution de la charge de travail
- Obtention de plus d'informations en lien avec la COVID-19 et le retour au travail

CHOIX STRATÉGIQUES



Les priorités gouvernementales en enseignement supérieur

Dans le budget 2021-2022 du gouvernement du Québec, l'enseignement supérieur occupe une place prépondérante, témoignant de l'importance que le gouvernement y accorde. De nombreuses mesures, récurrentes et temporaires, seront mises en œuvre pour soutenir la mission des réseaux en enseignement supérieur.

Ainsi, cinq grandes priorités ont été établies pour déployer des mesures représentant un investissement global de 347,6 millions de dollars :

- favoriser la persévérance ;
- accroître la diplomation ;
- faciliter l'accès à la formation continue ;
- soutenir financièrement les jeunes ;
- mieux reconnaître les compétences des personnes immigrantes.

Les priorités portant sur la persévérance et la diplomation sont au cœur du présent plan stratégique puisqu'elles représentent deux de ses quatre enjeux. Pour ce qui est des autres priorités, elles sont prises en charge, entre autres, par le *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026* ou par des mesures gouvernementales spécifiques non récurrentes.

Opération main-d'œuvre

Le gouvernement a initié l'*Opération main-d'œuvre – En action pour réduire la rareté de la main-d'œuvre* à la suite de la mise à jour économique de novembre 2021. Cette nouvelle initiative, qui nécessite des investissements de 3,9 G\$ sur 5 ans, regroupe 80 mesures sous la responsabilité de plusieurs ministères, dont le Ministère, et vise à :

- combler les besoins de main-d'œuvre, ceux qui ne sont pas actuellement comblés par les leviers actuels (ex. : formation, requalification, immigration et intégration) ;
- attirer, former, requalifier et maintenir la main-d'œuvre en emploi ;
- réduire les besoins de main-d'œuvre en développant les compétences des travailleurs, en réorganisant le travail, en améliorant les conditions d'exercice des professions visées, etc.

La mise en œuvre de cette initiative devrait permettre au gouvernement de rendre disponibles 170 000 travailleurs qualifiés pour combler les besoins du marché de l'emploi, notamment dans les secteurs du génie et technologies de l'information, la santé, l'éducation, les services de garde éducatifs à l'enfance. Pour sa part, le Ministère est responsable de 23 mesures et y consacre un investissement total de 2,647 G\$. Parmi ces mesures, deux se distinguent par leurs impacts directs sur les étudiantes et étudiants :

1. Les bourses Perspective Québec

Le Ministère investit massivement dans l'avenir en créant un nouveau programme de bourses incitatives qui visent à soutenir la persévérance et la réussite des étudiants dans le cadre d'études collégiales ou universitaires menant à certaines professions de la santé et des services sociaux, de l'éducation, des services de garde éducatifs à l'enfance, des technologies de l'information et du génie.

Les étudiants concernés recevront des montants significatifs tout au long de leur parcours :

- soit une bourse de 1 500 \$ par session à temps plein réussie au collégial, soit une bourse totale maximale de 9 000 \$ pour un programme de trois ans ;
- soit une bourse de 2 500 \$ par session à temps plein réussie à l'université, soit une bourse totale maximale de 15 000 \$ pour un programme de trois ans et de 20 000 \$ pour un programme de quatre ans.

En mettant en place ce programme ambitieux et généreux de bourses, le gouvernement vise six objectifs :

- valoriser les formations menant aux professions priorisées ;
- accroître les inscriptions à temps plein dans les programmes d'études visés ;
- favoriser une réalisation du parcours scolaire dans les délais prévus ;
- récompenser la persévérance des étudiants concernés ;
- augmenter la diplomation en favorisant la réussite d'un plus grand nombre d'étudiants ;
- contribuer ainsi à répondre à la pénurie de main-d'œuvre.

Grâce à ce soutien financier important assuré tout au long de leurs études, les étudiants seront encouragés à étudier dans les domaines ciblés et à le faire à temps plein afin d'obtenir leur diplôme dans le délai prévu.

2. Davantage d'étudiants en technologies de l'information et en génie par l'accroissement de la taille du corps professoral

Le Ministère souhaite augmenter le nombre d'étudiants en technologies de l'information et en génie en accroissant la taille du corps professoral. Le gouvernement soutiendra l'embauche de ressources professionnelles et leur perfectionnement pour favoriser un meilleur accompagnement pédagogique des étudiants au long de leur parcours d'études en génie et en technologies de l'information. À terme, le Ministère vise l'embauche de 500 professeurs dans ces deux domaines. Ces ressources additionnelles permettront de diplômer un plus grand nombre d'étudiants dans les programmes visés. Les programmes actuels d'enseignement seront actualisés et de nouveaux programmes seront développés afin de répondre aux besoins des entreprises. Les ressources additionnelles permettront aux établissements de varier les modes d'enseignement et les stratégies pédagogiques. L'embauche de nouveaux professeurs aura pour effet de diversifier les savoir-faire proposés aux étudiants et donc de contribuer à offrir de nouveaux programmes et de nouveaux cheminements intéressants à une nouvelle clientèle.

Caractéristiques du plan stratégique

La création d'un ministère de l'Enseignement supérieur distinct de celui de l'Éducation a donné l'occasion à la ministre d'exercer un nouveau leadership et de proposer une vision stratégique propre à l'enseignement supérieur. Cette fondation nouvelle du Ministère s'est toutefois déroulée dans un contexte marqué par une crise socio-sanitaire mondiale et par l'incertitude des perspectives de redressement. Cette situation inédite a imposé une nouvelle lecture de l'environnement et des enjeux qui en découlent.

Dans ce contexte, l'élaboration du plan stratégique s'est effectuée avec le souci d'un partage de vues avec les acteurs et des partenaires de l'enseignement supérieur favorisant une plus forte adhésion. À cet égard, les consultations menant au Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur ont contribué à enrichir la vision ministérielle et la portée du plan stratégique.

Le présent plan stratégique couvre la période 2021-2023 pour clore la reddition de comptes du présent cycle de gestion gouvernemental.

Détermination des cibles de résultat et des contraintes inhérentes

Parmi les nombreux facteurs qui rendent complexe la détermination de cibles de résultat, l'imprévisibilité et la portée des effets de la crise sanitaire sur les clientèles sont probablement les plus importantes. En raison de son caractère exceptionnel, 2020 ne peut compter au nombre des années de référence pour établir des projections et anticiper avec précision des résultats probants pour la période couverte par le plan stratégique.

La période de redressement amorcée il y a quelques mois se traduit par une reprise graduelle des activités. Pour certains indicateurs, le potentiel d'atteinte des cibles s'en trouve affaibli et milite en faveur d'un maintien de la performance plutôt que d'une hausse, si minime soit-elle. Dans d'autres cas, certains signes avant-coureurs peuvent présager une reprise à la hausse, mais elle ne sera corroborée que lorsque des données probantes seront disponibles.

De façon générale, la détermination des cibles du plan stratégique repose sur l'analyse des données historiques des indicateurs de l'enseignement supérieur dont le Ministère dispose dans sa sphère informationnelle et en assure un suivi régulier. Les données historiques touchent les effectifs, l'accès aux études supérieures, la persévérance et la diplomation.

De façon spécifique, la méthodologie sous-jacente à la détermination des cibles s'appuie sur une série d'analyses statistiques qui ont permis d'établir des projections de base sur l'évolution probable des indicateurs. Partant de celles-ci, une estimation des effets souhaités des différents plans d'action, programmes et mesures qui seront mis en œuvre au cours des prochaines années a ensuite servi à établir un potentiel de croissance des indicateurs et définir des cibles annuelles de résultat.

L'analyse différenciée selon le sexe

Pour plusieurs indicateurs, les valeurs de référence sont aussi présentées selon le sexe lorsque des écarts significatifs sont observés. Considérant les limites imposées au nombre total d'indicateurs du plan stratégique, seules les données globales sont considérées pour la détermination des cibles. Toutefois, les résultats selon le sexe seront pris en compte dans les actions ministérielles et documentés lors de la reddition de comptes dans les rapports annuels de gestion du Ministère.

Les enjeux

Les observations et les analyses effectuées au regard de l'environnement externe permettent de circonscrire quatre enjeux stratégiques qui vont structurer et orienter les actions du Ministère au cours des prochaines années. Ces enjeux sont étroitement liés aux grandes étapes qui marquent le parcours des étudiantes et étudiants.

- Le développement économique du Québec
- L'accessibilité
- La persévérance
- La réussite en enseignement supérieur

Enjeu 1 : Le développement économique du Québec

Les personnes diplômées contribuent incontestablement à la performance économique et à la prospérité de l'ensemble du Québec. L'adéquation entre la formation et l'emploi par des programmes mieux adaptés aux besoins tant structurels que conjoncturels du marché du travail permettent aux diplômées et diplômés des établissements d'enseignement supérieur d'accéder rapidement à des emplois de qualité.

De plus, devant l'imminence d'une forte reprise économique, au sortir de la crise sanitaire, et de la persistance d'importantes pénuries de main-d'œuvre, la hausse du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur représente à la fois une nécessité et un défi collectif. La formation du plus grand nombre de personnes s'avère une stratégie centrale pour soutenir la croissance, en tirer parti pour l'ensemble des citoyennes et citoyens, et assurer l'avenir des générations actuelles et futures.

La présence, la compétence et l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur en région en font des leviers indispensables à notre réussite collective et économique, notamment par leur contribution aux zones d'innovation, lesquelles sont au cœur de la vision économique du gouvernement du Québec. Le Ministère compte ainsi soutenir les universités, les collèges et les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) dans leur rôle notamment d'assurer un maillage entre les entreprises privées et les organismes communautaires.

Le Ministère veut, plus que jamais, inciter davantage de jeunes à étudier, réussir, travailler, innover et créer de nouvelles entreprises et s'établir dans leur région. Leur engagement professionnel, personnel et citoyen est essentiel au développement d'une région, à sa capacité d'innover, à sa résilience et à la qualité de vie de l'ensemble des collectivités.

Pour résoudre cet enjeu pluridimensionnel, une orientation est mise de l'avant et vise à consolider et à accroître l'apport des réseaux de l'enseignement supérieur à la prospérité économique du Québec et de ses régions.

Orientation 1

Accroître l'apport de l'enseignement supérieur à la performance économique du Québec pour accéder à des emplois de qualité

Les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle moteur dans l'essor économique, social et culturel du Québec et de ses régions. Pour optimiser leur présence et en tirer tous les bénéfices, le Ministère axera ses interventions sur trois éléments convergents :

- les besoins de main-d'œuvre ;
- la recherche et le développement économique régional ;
- l'attraction des régions.

1^{er} axe d'intervention :

LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE

Un des volets de la mission de l'enseignement supérieur est de répondre aux besoins structurels et conjoncturels du marché du travail, en s'appuyant sur la vision et les orientations gouvernementales en matière de développement économique, technologique, culturel et social.

À ce titre, la contribution déterminante du Ministère à l'*Opération main-d'œuvre – En action pour réduire la rareté de la main-d'œuvre* a pour principal objectif de favoriser la diplomation dans des programmes d'études conduisant à l'exercice de professions en déficit de main-d'œuvre et priorisées par le gouvernement dans des secteurs stratégiques pour l'économie (génie et technologies de l'information) et dans les services publics essentiels (santé et services sociaux, éducation, services de garde éducatifs à l'enfance).

Concrètement, le Ministère est en action pour augmenter le nombre d'inscriptions et de diplomations dans les programmes collégiaux et universitaires crédités menant aux emplois en déficit de main-d'œuvre visés par l'*Opération main-d'œuvre*.

Objectif 1.1

Offrir une meilleure réponse aux besoins du marché du travail

INDICATEURS	Valeur de référence	CIBLES	
		2021-2022	2022-2023
Nombre d'inscription dans les programmes collégiaux et universitaires crédités menant à des emplois en déficit de main-d'œuvre visés par l'Opération main-d'œuvre	2020-2021 115 344	124 900	137 700
Nombre de diplômées et de diplômés dans les programmes collégiaux et universitaires crédités menant à des emplois en déficit de main-d'œuvre visés par l'Opération main-d'œuvre	2020 24 811	25 200	28 600
Taux de diplomation au collégial, 2 ans après la durée prévue du programme initial (DEC) visé par l'Opération main-d'œuvre	Cohorte 2014 62,3 %	63,3 %	64,8 %
Taux de diplomation à l'université, 6 ans après l'inscription, dans les disciplines des programmes initiaux (BAC) visés par l'Opération main-d'œuvre	Cohorte 2013 80,5 %	81,1 %	82,1 %

2^e axe d'intervention :

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

La recherche est une activité importante tant pour les étudiantes et étudiants du collégial que pour les régions qui en bénéficient. Les Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) réalisent des activités de recherche appliquée, d'aide technique, de formation et de diffusion d'information, et contribuent à l'élaboration et à la réalisation de projets d'innovation technologique et sociale.

Ils participent également à l'implantation et à la diffusion de l'innovation au sein d'entreprises et d'organismes. La participation aux activités des CCTT contribue à enrichir l'enseignement et à stimuler l'intérêt des jeunes pour les carrières scientifiques. Leur contribution au développement de leur région se traduit également, dans leurs secteurs d'expertise, par une meilleure adéquation des formations spécialisées aux besoins de main-d'œuvre.

Objectif 1.2

Maintenir le nombre d'étudiantes et d'étudiants au collégial participant à des activités de recherche

INDICATEUR	Valeur de référence	CIBLES	
		2021-2022	2022-2023
Nombre d'étudiantes et d'étudiants impliqués dans les centres collégiaux de transfert de technologie	2019-2020 1 100	1 100	1 100

3^e axe d'intervention :

L'ATTRACTION DES RÉGIONS

La forte concentration de l'activité économique, sociale et culturelle des régions métropolitaine et de la région de la Capitale-Nationale confère à celles-ci un important pouvoir d'attraction, non seulement auprès des entreprises et des emplois qu'elles génèrent, mais aussi auprès de la population étudiante. Dans la perspective d'un développement global et durable du Québec, le Ministère souhaite appuyer davantage les établissements d'enseignement supérieur et leurs partenaires en région. Ceux-ci jouent un rôle moteur dans leur milieu tant du point de vue de l'économie et de l'emploi que de celui de l'innovation technologique et sociale, et du développement des communautés qu'ils servent.

À cet égard, le programme de bourses de mobilité interrégionale offre un soutien financier aux étudiantes et étudiants qui désirent s'inscrire dans un programme d'études offert dans un cégep en région. Il leur permet de vivre une expérience pédagogique propice à la réussite en diversifiant leur parcours scolaire et favorise l'attraction et la rétention d'étudiants dans les collèges en région. Il contribue également à la vitalité et à la viabilité financière des programmes d'études de ces collèges.

Objectif 1.3

Favoriser la rétention de la population étudiante dans les régions

INDICATEUR	Valeur de référence	CIBLES	
		2021-2022	2022-2023
Nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant reçu une bourse de mobilité interrégionale	2019-2020 469	750	1 200

Enjeu 2 : L'accessibilité

L'accessibilité constitue la pierre d'assise de la réussite individuelle et collective. Elle est inhérente à la mission ministérielle et contribue directement à la résolution des autres enjeux stratégiques que sont le développement économique du Québec, la persévérance et la réussite des étudiantes et étudiants. Pour que le plus grand nombre réussisse, il faut qu'un plus grand nombre accède aux études supérieures et y persévère.

La reconnaissance et la prise en compte de la diversité des personnes et de la pluralité des parcours d'études représentent une stratégie essentielle pour accroître de façon significative le nombre de personnes qui accéderont à l'enseignement supérieur. Cette plus grande accessibilité n'est possible que par une vision inclusive de la réussite individuelle et collective, une vision qui doit aussi inspirer des lieux d'étude et de travail sains et respectueux pour toutes et tous.

Le numérique représente aussi un puissant vecteur d'accessibilité, particulièrement pour les personnes de plus en plus nombreuses qui empruntent un parcours atypique ou irrégulier en raison de choix personnels ou d'obligations familiales ou professionnelles. Il peut aussi permettre à des étudiantes et étudiants de surmonter des contraintes géographiques ou des handicaps physiques.

L'accessibilité financière

Le Québec dispose du régime d'aide financière aux études le plus avantageux au Canada. Cette dimension économique de l'accès aux études supérieures demeure prioritaire pour le gouvernement et plusieurs bonifications ont été apportées en 2020-2021 pour répondre aux objectifs suivants :

- fournir plus de liquidités aux étudiants, en augmentant l'aide versée en bourse plus que l'aide versée en prêt pour maintenir l'endettement à un bas niveau ;
- effectuer un rattrapage et offrir un calcul plus adapté à la situation réelle des étudiants, notamment de leurs ressources financières ;
- encourager la poursuite et le retour aux études, par exemple pour réorienter sa carrière ou choisir une carrière dans le secteur de la santé ;
- bonifier l'aide pour l'achat de matériel (notamment informatique) d'appui à la formation et l'aide mensuelle pouvant servir à payer un accès à Internet.

Par ailleurs, pour soutenir davantage les étudiantes et étudiants en ce qui a trait aux effets de la crise sanitaire sur leur parcours d'études, le Ministère, pour l'année 2021-2022, a procédé à l'annulation des intérêts à la charge des personnes devant rembourser des sommes obtenues en vertu du programme de l'Aide financière aux études. Le gouvernement paiera ainsi les intérêts dus aux établissements financiers pour la durée de la mesure, ce qui représente un coût, voire un investissement, estimé à 72 millions de dollars, et bénéficie à près de 400 000 personnes.

Orientation 2

Élargir l'accès à l'enseignement supérieur au plus grand nombre de personnes

Pour accroître significativement le nombre de personnes qui accèdent aux études supérieures, le Ministère prend appui sur deux axes d'intervention liés aux principes d'égalité des chances et d'équité qui gouvernent le système éducatif québécois, ainsi qu'à l'immense potentiel du numérique en matière d'apprentissage, d'enseignement et de pédagogie :

- la diversité et l'inclusion ;
- l'accessibilité numérique.

1^{er} axe d'intervention :

LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

L'ouverture au monde et à la diversité de l'être humain est certainement au cœur de la mission des établissements d'enseignement supérieur, qui en assurent le respect et la pérennité. Cette ouverture est une source de créativité et d'innovation pour les personnes et les organisations, en même temps qu'elle favorise des milieux de vie accueillants et bienveillants, propices à la persévérance et à la réussite. L'inclusion est une valeur fondatrice du système éducatif québécois et un acte d'équité à l'égard de la diversité des personnes et des besoins.

Objectif 2.1

Accroître le nombre de personnes qui accèdent à l'enseignement collégial et universitaire

INDICATEURS	Valeur de référence	CIBLES	
		2021-2022	2022-2023
Taux d'accès à un programme de DEC chez les 17-25 ans	2019-2020 63,1 % Femmes : 71,8 % Hommes : 54,6 % Écart : 17,2	65,5 %	67,0 %
Taux d'accès à un programme de BAC chez les 18-25 ans	2019-2020 42,3 % Femmes : 50,2 % Hommes : 34,8 % Écart : 15,4	43,8 %	44,8 %

2^e axe d'intervention :

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Comme cela a été annoncé dans le Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur, le campus numérique est en cours de développement. Il s'agit d'un portail conçu pour mutualiser l'ensemble de l'offre de formation en ligne des collèges et des universités. En plus de favoriser l'accessibilité des études supérieures, le Campus numérique répondra à des besoins grandissants de flexibilité dans les parcours de formation des étudiantes et étudiants. Il facilitera également la reconnaissance d'équivalences de cours entre les établissements.

Les membres du personnel enseignant et professionnel bénéficieront aussi de ce portail par les ressources et l'accompagnement appropriés pour soutenir leur pratique et leur capacité à échanger, collaborer et innover. Par ailleurs, les établissements d'enseignement profiteront d'une mise en valeur de l'expertise numérique québécoise qui favorisera l'attraction et l'accès de la clientèle étudiante internationale.

Objectif 2.2

Soutenir le déploiement de la formation en ligne

INDICATEUR	Valeur de référence	CIBLES	
		2021-2022	2022-2023
Taux de réalisation du projet du portail Campus numérique	2019-2020 20 %	40 %	70 %

Enjeu 3 : La persévérance

La poursuite des études supérieures est jalonnée de plusieurs étapes qui exigent beaucoup de résilience et d'adaptation de la part des étudiantes et étudiants. L'engagement de la personne dans son projet éducatif doit être soutenu tôt et tout au long de son parcours, notamment lors des transitions entre les ordres d'enseignement. Celles-ci impliquent effectivement des changements importants de milieux de vie, de réseau social et de conditions d'apprentissage.

La persévérance est l'une des cinq priorités gouvernementales en enseignement supérieur qui ont été énoncées lors du Budget 2021-2022.

Orientation 3

Soutenir l'engagement des étudiantes et étudiants dans les transitions et la pluralité des parcours

Pour soutenir l'engagement et la persévérance des étudiantes et étudiants dans leur parcours, le Ministère privilégie trois axes d'intervention :

- les transitions entre les ordres d'enseignement ;
- l'intervention précoce ;
- la continuité des parcours.

1^{er} axe d'intervention :

LES TRANSITIONS

Les transitions les plus déterminantes dans le parcours des étudiantes et étudiants sont celles entre les ordres d'enseignement, soit du secondaire au collégial et du collégial à l'université. Elles constituent des moments critiques de leur parcours. Le taux de passage est un indicateur probant du succès des personnes à réaliser ces transitions.

Pour le passage du collégial vers l'université, seule la formation préuniversitaire a été considérée, compte tenu que c'est sa mission première et que la formation technique est principalement conçue pour mener directement au marché du travail.

Objectif 3.1

Faciliter le passage entre les ordres d'enseignement

INDICATEURS	Valeurs de référence	CIBLES	
		2021-2022	2022-2023
Taux de passage du secondaire vers le collégial	2018-2019 70,2 %	72,0 %	73,0 %
Taux de passage du collégial vers l'universitaire DEC préuniversitaire	Cohorte 2018 80,0 %	81,5 %	83,0 %

2^e axe d'intervention :

L'INTERVENTION PRÉCOCE

Le soutien des étudiantes et étudiants doit débuter tôt dans leur parcours pour leur permettre de connaître rapidement des succès qui vont maintenir, sinon accroître leur motivation et leurs efforts. La réussite des cours au premier trimestre possède une valeur à la fois prédictive et préventive pour identifier les personnes éprouvant des difficultés et leur apporter le soutien nécessaire à la poursuite de leurs études. Cet objectif ne concerne que les étudiantes et étudiants du collégial, car le taux de réussite des cours au premier trimestre au baccalauréat est déjà élevé, voire plafonné, à 95 %.

Objectif 3.2

Soutenir la réussite des étudiantes et étudiants tôt dans leur parcours

INDICATEUR	Valeur de référence	CIBLES	
		2021-2022	2022-2023
Taux global de réussite des cours suivis au 1 ^{er} trimestre dans les programmes de DEC et Accueil et transition	Cohorte 2019 83,2 % Femmes : 87,2 % Hommes : 77,9 % Écart : 9,3	86,0 %	87,0 %

3^e axe d'intervention :

LA CONTINUITÉ DES PARCOURS

Le taux de réinscription dans les programmes du DEC est un indicateur de la persévérance des étudiantes et étudiants qui fait état des pourcentages d'étudiants d'une cohorte qui sont inscrits au 3^e trimestre d'études collégiales, soit au trimestre d'automne de l'année subséquente à celle de leur première inscription au collégial. L'indicateur qualifie la présence aux études au 3^e trimestre en ce qui a trait au programme d'études et au collège. Il indique donc si l'étudiant est inscrit dans le même programme ou non, dans le même collège ou non, qu'au trimestre d'inscription.

L'équivalent de cet indicateur pour les programmes menant au baccalauréat n'a pas été retenu, considérant qu'il atteint déjà un niveau de performance stable de 90 %.

Objectif 3.3

Accroître la réinscription dans les programmes après la 1^{re} année au collégial

INDICATEUR	Valeur de référence	CIBLES	
		2021-2022	2022-2023
Taux global de réinscription au 3 ^e trimestre dans les programmes de DEC et Accueil et transition	2019 83,2 % Femmes : 86,3 % Hommes : 79,2 % Écart : 7,1	84,0 %	85,0 %

Enjeu 4 : La réussite en enseignement supérieur

Réussir son parcours collégial ou universitaire est important non seulement pour les personnes qui y sont engagées, mais également pour la société. Pour ces personnes, le fait d'entreprendre et de mener à bien un projet d'études à l'enseignement supérieur concourt à leur épanouissement personnel, professionnel et civique. Pour la société, les personnes diplômées en enseignement supérieur constituent des acteurs essentiels au développement économique, social et culturel du Québec, particulièrement dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

La grande diversité des personnes et des besoins se traduit par une pluralité des parcours qui font que la réussite est une notion à géométrie variable qu'il faut considérer et soutenir. Ainsi, la réponse aux besoins de formation ne se concrétise pas seulement par l'obtention d'un diplôme, mais aussi par d'autres formes d'attestation ou de formations courtes et spécifiques. Il est donc nécessaire de déployer les efforts nécessaires pour hausser le taux de diplomation dans les collèges et les universités du Québec.

Orientation 4

Accroître la réussite des étudiantes et étudiants selon leur parcours de formation

Pour accroître la réussite, tant individuelle que collective, le Ministère vise l'atteinte de résultats à plusieurs niveaux :

- la scolarité de la population québécoise ;
- la réussite des personnes.

1^{er} axe d'intervention :

LA SCOLARITÉ DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE

Le niveau de scolarité de la population du Québec est un indicateur global de sa capacité à poursuivre, voire accélérer, son essor économique, social et culturel. La diplomation à l'enseignement supérieur, tant au collégial qu'à l'université, a un effet déterminant sur la hausse du niveau global de scolarité de la population québécoise. Cet indicateur est en constante progression au Québec comme ailleurs depuis des décennies.

L'objectif est d'accélérer cette hausse de la diplomation, mais aussi d'atteindre au fil des ans une plus grande parité entre les femmes et les hommes. L'indicateur retenu vise spécifiquement la population âgée de 25 à 64 ans, soit celle qui représente l'essentiel de la population active.

Objectif 4.1

Hausser le niveau de scolarité de la population québécoise

INDICATEUR	Valeurs de référence 2019		CIBLES			
			2021-2022		2022-2023	
Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires	54,7 %	2 495	55,7 %	2 534,9	56,2 %	2 553,3
Études collégiales	21,5 %	982	21,7 %	986,6	21,7 %	987,4
Études universitaires	33,2 %	1513	34,0 %	1548,3	34,5 %	1565,9

2^e axe d'intervention :

LA RÉUSSITE DES PERSONNES

Au cœur de la mission et de la vision ministérielles, la réussite des étudiantes et étudiants représente un puissant levier de développement à tous les points de vue pour les personnes comme pour l'ensemble de la société québécoise. Il faudra porter une attention particulière aux écarts de réussite qui persistent entre les femmes et les hommes.

L'augmentation du taux d'obtention d'un diplôme ou d'une attestation constitue l'objectif central du plan stratégique, mais elle doit aussi être considérée en relation avec le nombre de personnes qui accèdent aux études supérieures. L'accessibilité aux études et la réussite des personnes sont des termes inséparables de l'équation qui mène à la réussite collective.

À des fins comparatives, le Ministère utilise aussi les taux d'obtention d'un baccalauréat après quatre ans qui sont présentés dans la publication *Les Indicateurs de l'éducation au Canada*. Le Québec y figure avec les meilleurs taux de diplomation au baccalauréat après quatre ans, soit un taux global de 58 %, dont 63 % chez les femmes et 52 % chez les hommes (cohorte de 2013). La moyenne des pays de l'OCDE est de 37 %, la moyenne canadienne de 42 % et celle de l'Ontario, de 45 %.

Objectif 4.2

Augmenter la diplomation de l'ensemble des étudiantes et étudiants

INDICATEURS	Valeur de référence	CIBLES	
		2021-2022	2022-2023
Taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC ou AEC), deux ans après la durée prévue du programme initial	Cohorte 2014 64,3 % Femmes : 69,2 % Hommes : 57,9 % Écart : 11,3	66,0 %	68,0 %
Total			
Préuniversitaire	Cohorte 2015 71,5 % Femmes : 75,8 % Hommes : 65,4 % Écart : 10,4	72,5 %	73,5 %
Technique	Cohorte 2014 61,5 % Femmes : 65,5 % Hommes : 56,2 % Écart : 9,3	62,5 %	64,0 %
Taux d'obtention d'un BAC, six ans après l'inscription	Cohorte 2013 80,4 % Femmes : 83,1 % Hommes : 76,7 % Écart : 6,4	81,0 %	82,0 %
Taux d'obtention d'une maîtrise, quatre ans après l'inscription	Cohorte 2015 78,4 % Femmes : 80,0 % Hommes : 76,3 % Écart : 3,7	79,0 %	80,0 %

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN STRATÉGIQUE

2021-2023

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

MISSION

Offrir au plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants des parcours de formation accessibles, flexibles, adaptés à leurs besoins qui leur permettront d'acquérir les connaissances et les compétences utiles à leur réussite personnelle et professionnelle, et de participer activement au développement économique, social et culturel du Québec.

VISION

Le Québec est une société apprenante, fortement scolarisée, où les personnes de toutes conditions peuvent accéder, à différents moments de leur vie, à des études supérieures et bénéficier des meilleurs services pour assurer leur réussite et contribuer à son essor collectif sur les plans économique, social et culturel.

VALEURS

Les valeurs inhérentes au système éducatif québécois : l'universalité, l'accessibilité, l'équité et l'égalité des chances.

Les valeurs de l'administration publique québécoise : la compétence, la loyauté, l'impartialité, l'intégrité et le respect.

Enjeu 1: Le développement économique du Québec

Orientation 1 : Accroître l'apport de l'enseignement supérieur à la performance économique du Québec pour accéder à des emplois de qualité

OBJECTIF	INDICATEUR	VALEURS DE DÉPART	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
1.1 LES BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE Offrir une meilleure réponse aux besoins du marché du travail	1 Nombre d'inscription dans les programmes collégiaux et universitaires crédités menant à des emplois en déficit de main-d'œuvre visés par l'Opération main-d'œuvre	115 344 2020-2021	124 900	137 700
	2 Nombre de diplômées et de diplômés dans les programmes collégiaux et universitaires crédités menant à des emplois en déficit de main-d'œuvre visés par l'Opération main-d'œuvre	24 811 2020	25 200	28 600
	3 Taux de diplomation au collégial, 2 ans après la durée prévue du programme initial (DEC) visé par l'Opération main-d'œuvre	62,3 % Cohorte 2014	63,3 %	64,8 %
	4 Taux de diplomation à l'université, 6 ans après l'inscription, dans les disciplines des programmes initiaux (BAC) visés par l'Opération main-d'œuvre	80,5 % Cohorte 2013	81,1 %	82,1 %
1.2 LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL Maintenir le nombre d'étudiantes et d'étudiants au collégial participant à des activités de recherche	5 Nombre d'étudiantes et d'étudiants impliqués dans les centres collégiaux de transfert de technologie	1 100 2019-2020	1 100	1 100
1.3 L'ATTRACTION DES RÉGIONS Favoriser la rétention de la population étudiante dans les régions	6 Nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant reçu une bourse de mobilité interrégionale	469 2019-2020	750	1 200

Enjeu 2 : L'accessibilité

Orientation 2 : Élargir l'accès à l'enseignement supérieur au plus grand nombre de personnes

OBJECTIF	INDICATEUR	VALEURS DE DÉPART	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
2.1 LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION Accroître le nombre de personnes qui accèdent à l'enseignement collégial et universitaire	7 Taux d'accès à un programme de DEC chez les 17-25 ans	63,1 % 2019-2020	65,5 %	67,0 %
	8 Taux d'accès à un programme de BAC chez les 18- 25 ans	42,3 % 2019-2020	43,8 %	44,8 %
2.2 L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE Soutenir le déploiement de la formation en ligne dans tous les établissements d'enseignement supérieur	9 Taux de réalisation du projet du portail Campus numérique	20,0 % 2019-2020	40,0 %	70,0 %

Enjeu 3 : La persévérance

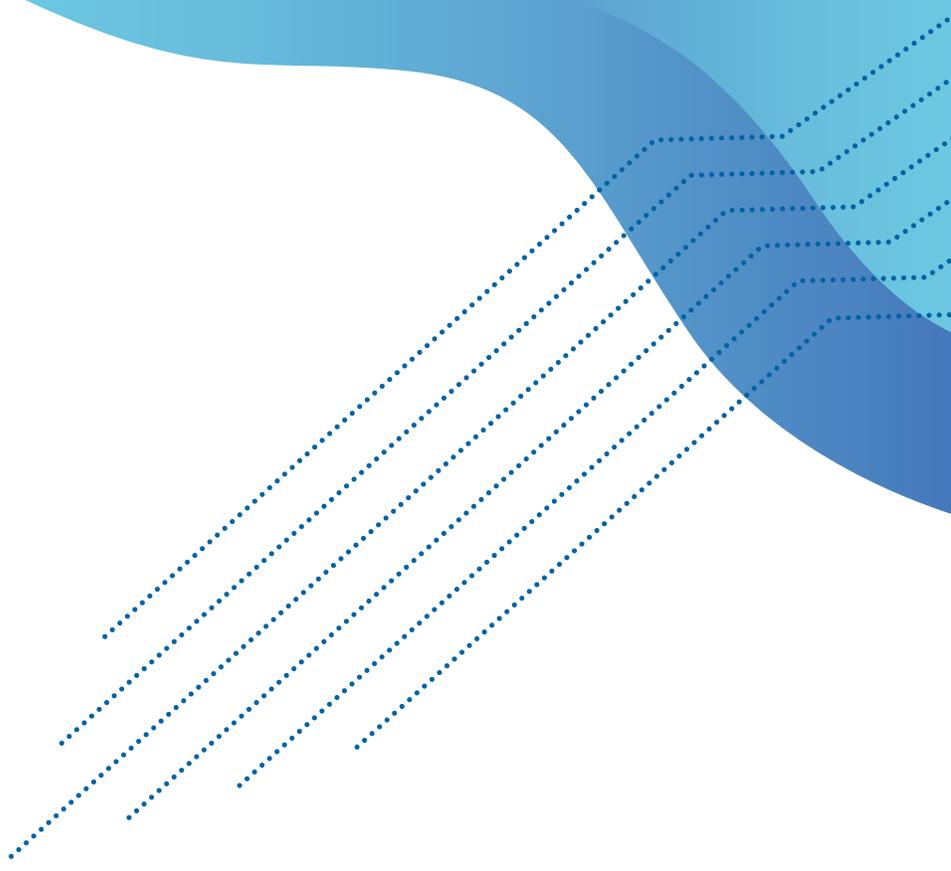
Orientation 3 : Soutenir l'engagement des étudiantes et des étudiants dans les transitions et la pluralité de leur parcours

OBJECTIF	INDICATEUR	VALEURS DE DÉPART	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
3.1 LES TRANSITIONS Faciliter les passages entre les ordres d'enseignement	10 Taux de passage du secondaire vers le collégial	70,2 % 2018-2019	72,0 %	73,0 %
	11 Taux de passage du collégial vers l'université DEC préuniversitaire	80,0 % Cohorte 2018	81,5 %	83,0 %
3.2 L'INTERVENTION PRÉCOCE Soutenir la réussite des étudiantes et étudiants tôt dans leur parcours collégial et universitaire.	12 Taux global de réussite des cours suivis au 1 ^{er} trimestre dans les programmes de DEC et Accueil et transition	83,2 % Cohorte 2019	86,0 %	87,0 %
3.3 LA CONTINUITÉ DES PARCOURS Accroître la réinscription dans les programmes après la 1 ^{re} année au collégial	13 Taux global de réinscription au 3 ^e trimestre dans les programmes de DEC et Accueil et transition	83,2 % 2019	84,0 %	85,0 %

Enjeu 4 : La réussite en enseignement supérieur

Orientation 4 : Accroître la réussite des étudiantes et étudiants selon leur parcours de formation

OBJECTIF	INDICATEUR	VALEURS DE DÉPART	CIBLE 2021-2022	CIBLE 2022-2023
4.1 LA SCOLARITÉ DE LA POPULATION Hausser le niveau de scolarité de la population québécoise	14 Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires	54,7 % 2019-2020	55,7 %	56,2 %
4.2 LA RÉUSSITE DES PERSONNES Augmenter la diplomation de l'ensemble des étudiantes et des étudiants	15 Taux d'obtention d'une sanction des études collégiales (DEC ou AEC), 2 ans après la durée prévue du programme initial Total (Pré + Tech + Accueil ou transition)	64,3 % Cohorte 2014	66,0 %	68,0 %
	16 Préuniversitaire	71,5 % Cohorte 2015	72,5 %	73,5 %
	17 Technique	61,5 % Cohorte 2014	62,5 %	64,0 %
	18 Taux d'obtention d'un BAC 6 ans après l'inscription	80,4 % Cohorte 2013	81,0 %	82,0 %
	19 Taux d'obtention d'une maîtrise, 4 ans après l'inscription	78,4 % Cohorte 2015	79,0 %	80,0 %



**Enseignement
supérieur**

Québec

